

l'humanité rouge

organe central du **PCML**

- **Le député RPR Tranchant déclare :**
«Je voudrais obtenir l'illégalité du PC en France...
Regardez le Chili...
Pinochet a finalement réussi une sorte de démocratie...
Ce monsieur se sentirait-il la vocation d'un putschiste?»
- **Trafic d'armes entre la France et la Belgique.**
Des mercenaires,
anciens protégés du pouvoir giscardien
en étaient les organisateurs.
- **Vol d'armes dans une caserne.**
Une opération menée militairement.
- **Des propos et des faits qui appellent la vigilance.**

CEUX QUI VOUDRAIENT JOUER LES PINOCHET FRANÇAIS

Travailleurs immigrés sans papiers

L'INDISPENSABLE PROLONGATION DES OPERATIONS DE REGULARISATION

Jusqu'à fin octobre, seuls 2 000 travailleurs immigrés sans papiers avaient vu leur situation régularisée. La prolongation des opérations de régularisation s'impose comme une mesure immédiate minimum. Si rien n'était fait en ce sens, des dizaines de milliers d'expulsions pourraient avoir lieu à partir du 31 décembre. Le 12 décembre aura lieu une journée pour la défense des droits des travailleurs immigrés. La vraie solution demeure la régularisation de TOUS les sans papiers.

Cibié à Bobigny, Air-équipement à Asnières



DEUX USINES OCCUPEES POUR LA DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Face à l'intransigeance patronale qui refuse la réduction du temps de travail sans diminution de salaire, qui cherche à imposer des contreparties inacceptables, l'action des travailleurs est indispensable.

CHOMAGE

Un premier bilan de l'action gouvernementale

Nous le disions au moment de la présentation du plan de lutte pour l'emploi : au-delà de quelques aspects tout à fait positifs et confirmés depuis (essentiellement l'inversion de la tendance à « dégraisser » massivement dans les secteurs de la Santé, de l'Éducation, des PTT, de la SNCF, de la Fonction publique en général, sévissant sous Giscard, en son contraire : une embauche non négligeable), la logique de ce plan restait tout à fait celle de la productivité et de la compétitivité dans le cadre du système impérialiste-capitaliste. Il était donc pour l'essentiel tourné vers la modernisation et l'aide aux entreprises, spécialement les petites et moyennes, et préconisait pour les travailleurs « un repartage des revenus coïncidant avec le partage du travail ».

BREF BILAN

La mesure « de loin la plus créatrice d'emplois », était, selon ce plan, la réduction du temps de travail et la « nouvelle croissance » ; la relance de la production devait être le moteur du dispositif, l'État prenant lui-même en charge le lancement de certains travaux (comme dans le logement, où cela générera en effet entre 10 000 et 30 000 emplois).

Dans cette même période (ces derniers mois), avant — il est vrai — que ne soient effectives notamment des mesures de réduction du temps de travail, le rythme d'accroissement du chômage restait en gros le même (le cap des deux millions de chômeurs étant franchi) ; sources principales : les licenciements (sous forme directe ou indirecte), la baisse globale et importante du nombre total d'emplois industriels, alors que la population active (il serait plus juste de dire, pouvant être active) continue évidemment de croître.

Il est clair que globalement, hormis les secteurs dépendant directement de

l'État, le processus de modernisation s'est poursuivi sous les mêmes formes qu'auparavant (sous Giscard) avec les mêmes conséquences sur l'emploi (voir les résultats dont se vantait récemment la direction de Peugeot) et sur les conditions de travail : par exemple, l'intensification des cadences encore dans l'automobile.

Il est bien certain que ce genre de constatation a motivé, pour accélérer le mouvement, la décision du gouvernement d'en passer par le moyen des ordonnances sur un certain nombre de questions.

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

La mesure la plus efficace, selon le plan, n'est pas encore en œuvre, certes. Mais l'on peut prévoir ce qu'elle sera : le processus engagé par le protocole du 17 juillet est suffisamment éclairant pour cela.

La réduction ne sera dans l'ensemble que d'une heure et cela, en fait, très théoriquement, le patronat gagnant en général en souplesse (et même en amplitude parfois) dans l'usage des heures supplémentaires.

La CGT comme la CFDT (au-delà de leurs attitudes différentes dans le processus de négociations) sont bien d'accord qu'il n'y aura pas la source de création d'emplois, le remplacement des travailleurs acceptant le départ en pré-retraite n'étant d'ailleurs que du strict maintien d'emplois.

Il est de plus possible que le processus, sans conduire à création d'emplois, donne au contraire au patronat des armes pour grignoter des acquis.

Le gouvernement n'ignore sans doute pas l'inefficacité de la mesure telle qu'elle va se présenter, puisqu'il envisage une incitation à « aller plus loin » : les contrats de solidarité, aide financière aux entreprises qui accepteraient de réduire

le gouvernement a mis, dès son installation, au centre de ses préoccupations l'emploi.

Le premier ministre s'est déclaré chef de guerre contre le chômage ; de très nombreuses mesures prises ont été et sont présentées dans le cadre de cette guerre, ordonnées autour de cet objectif : stopper la courbe montante du chômage, créer des emplois, inciter les entreprises à embaucher. Un tel objectif ne peut que rencontrer l'assentiment des travailleurs ; l'emploi est toujours plus le problème numéro un et le chômage, la source de multiples et graves difficultés. Quelques mois après, quels sont les résultats des efforts déployés, du lancement devant l'Assemblée nationale du « plan de lutte pour l'emploi » aux tournées du premier ministre dans toute la France ?

Quelles sont les difficultés, les obstacles rencontrés ? Comment cette politique a été approuvée, soutenue ou non, relayée par les travailleurs et leurs organisations syndicales ?

Nous allons essayer de faire un peu le point sur toutes ces questions.

Gilles CARPENTIER



re plus la durée de travail pour créer des emplois.

LES CONTRATS DE SOLIDARITÉ

Cette proposition n'a pas eu d'écho favorable à ce jour, les seuls contrats passés, très rares d'ailleurs, l'ont été dans le cadre de municipalités, ce qui d'ailleurs n'est pas sans poser de graves problèmes aux travailleurs : le cas de Lille en témoigne.

Un sondage récent organisé dans ses rangs par la Confédération patronale des PME, note que 83% de ces entreprises (principalement visées par ces incitations)

n'ont pas l'intention d'embaucher ; 10% seulement l'envisagent.

C'est que la voie royale, bien moins contraignante que réduction du temps de travail et embauche, pour améliorer la productivité et la compétitivité, dans un marché dont l'extension ne s'annonce pas pour demain (en tout cas pas de façon nette), c'est le recours à l'emploi précaire, au chômage technique allié aux heures supplémentaires (pour faire face aux variations du marché), aux licenciements (y compris pré-retraite).

Il en est ainsi aujourd'hui. A entendre Yvon Chotard (numéro deux d'aujourd'hui et demain du CNPF) ces

jours derniers à la télévision, il n'y a pas d'objection de fond du patronat. Parlant à cette occasion de l'UNEDIC et du financement des retraites et pré-retraites, il a bien laissé entendre ce qui pourrait lever les obstacles.

L'ATTITUDE DU PATRONAT

En fait, il suffit que le patronat, tel ou tel patron, y trouve son compte et puisse mesurer les avantages comparés des diverses méthodes pour réduire ses coûts de production. Yvon Chotard demandait en somme au gouvernement de dire plus précisément combien il comptait payer, quel genre de contrepartie il pouvait y avoir.

De même d'ailleurs sur les comités locaux pour l'emploi : Yvon Chotard ne s'y montrait pas hostile... pourvu qu'ils n'aillent pas mettre leur nez dans les entreprises !

C'est une attitude plus générale du patronat qui se dessine aujourd'hui : tirer au mieux partie d'une situation non idéale, dangereuse peut-être, mais qui ne manque pas de perspectives, face à un gouvernement qui souhaite s'appuyer sur lui. Le récent dialogue patronat (« Vous nous écrasez de charges insupportables ») gouvernement (« Jamais un gouvernement n'a mis de tels moyens à votre disposition ») en est une sorte d'illustration... De fait, le patronat et ses amis de l'extramajorité ont su manœuvrer « pour limiter les dégâts » : ils savent qu'ils peuvent marquer des points.

L'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS

Il est indéniable que dans cette situation, l'intervention des travailleurs s'est manifestée de manière sensible à travers diverses actions : volonté manifeste de pousser pour faire bouger, pour faire avancer les choses.

Cela traduit le constat que ces choses ne bougent pas, en particulier dans les entreprises, malgré le changement du 10 mai. Si on en croit les sondages, cela provoque une certaine érosion de la confiance populaire (qui demeure toutefois large) dans le gouvernement actuel. Toutes choses dont la droite, l'ancienne majorité, ne manque pas de se saisir, sur tous les plans, pour peser sur le cours des choses.

Cette intervention des travailleurs est tout à fait nécessaire ; dans le rapport entre exploités et exploités, ce sont toujours les premiers qui dominent. Mais les travailleurs trouvent, depuis le 10 mai, un élargissement de leurs possibilités d'action, de leurs points d'appui. Cela se traduit, notamment sur le problème de l'emploi, par des formes diversifiées : à la lutte contre les licenciements (toujours difficile, nécessitant occupation par exemple face aux fermetures ou licenciements massifs) s'ajoutent le recensement des possibilités d'embauche, le lien entre embauche et amélioration des conditions de travail, des actions associant actifs et chômeurs, etc... avec démarches systématiques auprès des élus (voire du gouvernement) de la majorité. Démarches, auxquelles ne répondent pas les fins de non-recevoir (souvent brutales) qui sévissent avant, et même si l'appui trouvé n'est pas toujours à la mesure des attentes.

Reste que sur de grandes questions comme le temps de travail, l'intervention des travailleurs reste dispersée (du fait même du processus engagé) face à des dangers qui pourtant menacent tous les travailleurs ; la division syndicale, non seulement persistante mais aggravée, pèse lourd, dans ce domaine comme dans la plupart des conflits et actions : c'est l'un des gros points noirs.

**MEETING DE SOUTIEN
A LA LUTTE
DU PEUPLE PALESTINIEN**

MARDI 1er décembre à 20 heures

Intervention
du Représentant de l'OLP en France

Salle de la Mutualité

A l'initiative de l'Association de solidarité franco-arabe, avec la participation de nombreuses organisations françaises dont le PCML.

Vient de paraître

PROLETARIAT n°23

REVUE DU PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

AU SOMMAIRE :

- Les communistes et la paix (Editorial)
- Nationalisations, capitalisme monopoliste d'État et intérêts de la classe ouvrière
- Décentralisation de l'État... et concentration capitaliste
- La viticulture du Midi : quel avenir ?
- Changer l'État ? Le réformer ou le détruire

Passez vos commandes : PROLETARIAT - B.P. 320 - 13213 MARSEILLE Cedex 1

ILS OCCUPENT LEURS USINES POUR LA DIMINUTION DU TEMPS DE TRAVAIL : La bonne voie

Dans les négociations par branche sur la réduction du temps de travail, le patronat, s'appuyant sur le protocole d'accord conclu en juillet dernier avec certaines organisations syndicales, refuse toute réduction réelle du temps de travail, veut imposer des contreparties inacceptables pour les travailleurs. Le constat est clair : la voie des négociations par branche est sans issue pour les travailleurs. Qu'est-ce qui amènera le patronat, le CNPF, à renoncer à ses exigences, à faire des concessions aux travailleurs? L'action.

Les travailleurs de Cibié à Bobigny et d'Air-équipement à Asnières, avec leurs organisations syndicales, se sont engagés sur cette voie : la seule qui pourra déboucher sur des conquêtes. Mais demeureront-ils seuls? Ou bien d'autres entreprises engageront-elles à leur tour l'action? Il est clair que face à un patronat qui concentre ses forces, seule l'action de masse des travailleurs permettra de marquer des points.

Pierre BURNAND



Cibié

Air-équipement

CIBIE à Bobigny (93)

Cibié à Bobigny, en Seine-Saint-Denis : 1 000 salariés. Il y a là le siège social, les bureaux d'étude et une unité de production de 400 ouvrières et ouvriers. Entreprise de sous-traitance automobile, Cibié produit du matériel d'éclairage. A Bobigny, on travaille essentiellement pour Renault. D'autres usines existent en France et à l'étranger. Cibié appartient au groupe Valéo (ex-Ferodo), d'importance européenne et qui contrôle également Ducellier et SEV.

Depuis le 12 novembre, les locaux sont occupés. Comme me l'explique le secrétaire de la section syndicale CGT (très largement majoritaire dans l'usine), après le 10 mai, les travailleurs ont voulu voir le changement se concrétiser. Il ne fallait pas rester les deux pieds dans le même sabot. La direction, de son côté, a continué à faire preuve d'intransigeance, refusant les revendications, la négociation. Elle a demandé et obtenu du tribunal un jugement ordonnant l'évacuation des locaux (néanmoins, le préfet s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas d'intervention policière).

Comme tout le secteur de la sous-traitance automobile, Cibié a été touché par la baisse de la production automobile. Mais la direction profite également de la situation pour renforcer l'exploitation des travailleurs. La règle d'or de la direction de Cibié se résume en un mot : productivité. De nombreuses suppressions d'emplois ont eu lieu ces dernières années : à Bobigny, les effectifs étaient de 1 400 il n'y a pas si longtemps. Ces départs ont été obtenus par des pré-retraites et des primes de 30 000 francs pour les « volontaires ». Dans le même temps, les cadences ont été augmentées de multiples manières. On déplace une production d'une usine à une autre et on en profite pour augmenter le nombre de pièces à produire à l'heure; fréquemment, là où il fallait

6 personnes, on n'en emploie plus que 4; on a introduit des robots qui suppriment des emplois mais augmentent la charge de travail. Autre technique : on déplace des productions à l'étranger, où les salaires sont plus bas. Tout un arsenal. Le résultat de cette logique a conduit à cette absurdité : en septembre dernier, la charge de travail était telle qu'elle ne pouvait plus être réalisée en France! Cibié a fait sous-traiter en Italie.

Dans toute grève, il y a des revendications diverses mais il y a aussi une motivation dominante. Ici, il y a d'importantes revendications de salaires; la direction veut, en effet, s'en tenir à une hausse de salaire inférieure à l'indice INSEE. Elle veut également maintenir un système où, pour le même travail, existent de très importantes différences de salaire. Mais la défense de l'emploi se trouve au premier plan. Les grévistes et le syndicat CGT revendiquent 39 heures tout de suite sans diminution de salaire ainsi qu'un calendrier pour procéder à des réductions ultérieures du temps de travail, notamment 38 heures en 82. Ils exigent également l'embauche de jeunes.

Lors de la dernière réunion du Comité central d'entreprise, la direction, continuant sur sa lancée, a annoncé 53 départs en pré-retraite. Les travailleurs ne sont pas forcément contre cela. Quand on a 56 ans, de nombreuses années de travail derrière soi, que les conditions de travail se détériorent, que l'ambiance se dégrade, eh bien on en a ras-le-bol; on aspire à pouvoir souffler, vivre autrement. C'est ainsi que réagissent un bon nombre de travailleurs de Cibié où la moyenne d'âge est assez élevée. Mais pourquoi les emplois laissés vacants par des départs en pré-retraite ne seraient-ils pas occupés par des jeunes? Cette question s'est trouvée d'autant plus posée que les travailleurs de Cibié, visés par

la pré-retraite, ont souvent des enfants au chômage. L'idée a fait son chemin et c'est l'une des revendications des grévistes. Tout de suite des créations d'emplois sont nécessaires pour répondre à la production. Les travailleurs et leur syndicat ont effectué un premier recensement des postes à pourvoir. Dans l'immédiat, 20 postes sont à créer, indépendamment des remplacements qui seraient nécessaires.

A cette exigence ainsi qu'à la demande de réduction du temps de travail (de même que pour les salaires...), la direction oppose un refus catégorique. Sa logique conduit à la suppression d'emplois, pas à l'embauche; à l'intensification du travail pas à la réduction du temps de travail.

Et le gouvernement? Les syndicalistes sont bien accueillis au ministère du Travail; à deux reprises, la télévision a consacré une émission à la lutte; le préfet s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas d'intervention policière... Ce sont là, sans aucun doute, des faits positifs qui marquent toute la différence avec ce qui prévalait avant le 10 mai. Mais les travailleurs attendent bien autre chose encore du gouvernement. D'autant plus qu'ils constatent aussi que leur salaire va être amputé par l'augmentation des cotisations à la Sécurité sociale. Ils voudraient voir autre chose que le brasero autour duquel les occupants se réchauffent; ils voudraient voir le gouvernement s'engager à leurs côtés, soutenir leur lutte et leurs revendications. Chez Cibié, les travailleurs ont conscience d'agir dans le sens voulu le 10 mai, ainsi que des déclarations gouvernementales en faveur de la réduction du temps de travail et de la lutte pour l'emploi. Cela les conforte dans la légitimité de leur action.

AIR-EQUIPEMENT à Asnières (92)

Air-équipement appartient au groupe DBA et emploie 1 100 personnes. L'usine d'Asnières (Hauts-de-Seine) est la plus importante avec environ 600 salariés. L'entreprise travaille pour l'aviation civile, les hélicoptères et la défense nationale.

Depuis le 17 novembre, la grève est totale et, depuis le 18, l'usine est occupée. La réduction du temps de travail à 38 heures d'ici juillet 82, sans perte de salaire, est la revendication principale.

Un responsable de la section CGT et un de la section CFDT m'expliquent, ensemble, les motifs de la lutte. Il faut dire qu'entre les deux sections syndicales les rapports sont bons. L'unité d'action est ici une vieille habitude qui a pu être maintenue. L'expérience a montré aux deux syndicats qu'elle était la condition du succès. On peut même dire qu'elle a été imposée par les travailleurs. A chaque fois qu'un mouvement a été lancé par un syndicat seul, ça été l'échec. Par contre, à chaque fois que l'unité a été réalisée, les travailleurs ont largement participé à l'action. Une autre tradition est la pratique des réunions de secteurs avec les travailleurs, avec prises de parole sur les lieux de travail. De cette manière, les travailleurs peuvent mieux s'exprimer et les syndicalistes sont plus proches de leurs préoccupations. Depuis le mois d'octobre, de telles réunions de secteur se sont multipliées et deux assemblées générales ont eu lieu.

Chez les travailleurs et les syndicalistes, il a fallu de nombreuses discussions pour en venir à la lutte. Deux points de vue existaient; l'un étant d'attendre les décisions gouvernementales, ce qui conduisait à la passivité; l'autre étant que ce sont les luttes qui seront décisives. La direction jouait également sur l'atten-

tisme, allant jusqu'à dire, dans une lettre au personnel envoyée après le déclenchement de la grève : « Cette grève est inutile puisque chacun sait que des dispositions légales vont définir incessamment les conditions de la réduction du temps de travail en France, en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux, comme l'a rappelé le communiqué du dernier Conseil des ministres, le 18 novembre 1981. »

C'est ainsi que se sont élaborées les revendications prioritaires des travailleurs : la réduction du temps de travail, la cinquième semaine de congés payés, la suppression immédiate des heures supplémentaires (jusqu'à 1 000 heures par mois), l'embauche des intérimaires (environ 10% des travailleurs), le maintien du pouvoir d'achat. Chez les travailleurs d'Air-équipement, l'idée de la réduction du temps de travail est d'autant plus forte qu'en 1975, et durant 18 mois, on leur a fait faire du chômage technique, 35 heures payées 37h30, et les résultats de production furent les mêmes.

Le 16 novembre, après que la direction ait refusé toute négociation, la CGT et la CFDT ont appelé à 4 heures de grève. Le lendemain, devant l'intransigeance patronale, les travailleurs ont refusé de reprendre le travail. Enfin, le 18, alors que la direction refusait toujours toute négociation, l'occupation était décidée. La direction a été très claire : son refus d'accepter la réduction du temps de travail est pour elle une question de principe. Elle ne veut pas rompre le front patronal. Elle ne veut pas créer de précédent. Son intransigeance est en elle-même la preuve que la lutte des travailleurs d'Air-équipement est très utile!

AIX-EN-PROVENCE

2 bars fermés pour délits racistes

Voilà une bonne nouvelle! Deux bars, «*La Belle époque*» et «*Le French café*», à Aix-en-Provence, ont été fermés, par décret, pour une durée de quinze jours. Motif : délits de racisme. Cette décision intervient après plusieurs plaintes.

Au soir du 14 juillet dernier, un chargé de recherches au CNRS avait été violemment frappé alors qu'il s'opposait à des violences commises contre un jeune marchand de statuettes africaines. Les agresseurs venaient du bar «*La Belle époque*». Ils y étaient employés.

Le chercheur avait décidé de porter plainte. Deux mois plus tard, une patrouille de police interpellait le directeur de «*La Belle époque*» ainsi qu'un «*videur*» de l'établissement. Tous deux étaient porteurs d'armes approvisionnées en munitions. Voilà des faits qui allaient apporter du poids à la plainte du chercheur.

Quant au «*French café*»... Un client avait dû attendre des heures, se heurtant à un refus de servir. Motif : il était Marocain. Des consommateurs s'étaient joints à lui pour protester.

Deux décisions qui contribuent à combattre le racisme.

GARDANNE

UN THEATRE QUI VA AU CHARBON

«*Olivier*» comme nom de baptême pour une troupe de théâtre constituée tout un programme. L'olivier évoque la terre, les paysans, le soleil et ces thèmes ont fait l'objet des créations de cette troupe basée à Aix-en-Provence depuis 1973. Mais l'olivier est aussi cet arbre nouveau qui puise sa sève du nord au sud de la Méditerranée. Il est ce symbole de paix entre les hommes que le passé et le présent, l'histoire et la géographie, le racisme et l'exploitation divisent.

Or cet homme du Sud, cet immigré fait irruption dans la dernière mise en scène de la troupe aixoise. En quittant les paysans du Lubéron pour s'enraciner dans la réalité urbaine, en enquêtant dans le bassin minier de Gardanne, les animateurs de «*Olivier*» ont mis le doigt sur cette réalité qu'est la cohabitation dans les villes et villages miniers d'immigrés d'avant-hier, d'hier et d'aujourd'hui, la cohabitation de Polonais, d'Arméniens, d'Espagnols, d'Algériens... avec quelques Provençaux de souche. D'où cette pièce jouée pendant une semaine à la Maison du peuple de Gardanne, cette chronique de la vie à la mine de 1960 à 1980 vue à travers deux familles, l'une italienne, l'autre algérienne.

«*La famille de Lucien et Anna, d'origine italienne, qui vit depuis deux générations du charbon de Gardanne; et celle de Kader, dont les parents sont venus d'Algérie, à la recherche d'une vie plus digne, qui ont combattu aux côtés du FLN en France et qui après 20 ans de travail dans les puits de la Loire, sont descendus à Gardanne lorsque leur bassin a fermé.*»

Successivement, les spectateurs sont entraînés du fond de la mine à la cité ouvrière, du chantier de la nouvelle maison au train de la Loire, du bal populaire

des années soixante à la boîte de nuit d'aujourd'hui.

On y verra les luttes syndicales et politiques, on verra le rêve du confort matériel et de la maison à soi, on y verra l'amour de Viviane et Kader, leurs difficultés à se faire reconnaître et à se connaître eux-mêmes. Vont-ils réussir à vivre ensemble? Vont-ils se séparer, vaincus par leurs différences?

Somme de gestes quotidiens, de paroles mille fois entendues, le jeu théâtral renvoie au spectateur les problèmes des hommes et des femmes d'aujourd'hui, l'enchaînement des différents tableaux, qui entraîne le spectateur à la suite des personnages, donne à voir les différentes facettes d'une vérité complexe. Il faut saluer particulièrement les qualités d'un jeune travailleur qui monte pour la première fois sur les planches, Houcine Arab. Passant sans difficulté du rôle du père silicosé, ancien du FLN, à celui du jeune immigré né en France, il bouscule, passionne, attendrit, suscite le rire du spectateur sans jamais le laisser indifférent. A travers le dialogue qui s'instaure à la fin de la représentation, la troupe montre sa volonté d'écouter, d'intégrer au mieux les critiques et les enrichissements du public.

«*Vingt ans déjà*» est une pièce à voir, une pièce qui tombe bien, à l'heure où, face à l'augmentation de la délinquance, on a trop tendance, à Gardanne-même, à faire porter le chapeau aux immigrés. En rappelant aux gardannais (comme à d'autres) que beaucoup d'entre eux ont des racines ailleurs, cette troupe contribue à ce que d'autres relations se nouent entre ceux qui, mineurs ou travailleurs, vont au charbon et ne jouissent pas des richesses qu'ils produisent.

Hervé DASTAR

IMMIGRATION

IL FAUT PROLONGER LES OPERATIONS DE REGULARISATION DES SANS-PAPIERS

Il y a foule cet après-midi dans les locaux de la MTI (regroupement de six associations d'immigrés). Cet après-midi comme tous les jours, depuis quelques temps : ils sont des dizaines (200 en moyenne). Ils viennent pour préparer leur dossier de régularisation que la MTI (entre autres organisations, mais c'est elle qui en assume la plus grande part) dépose ensuite collectivement, depuis le déclenchement cet été, par une série de circulaires, de l'opération gouvernementale.

Ce sont des immigrés sans papiers...

Hier, lundi 23 novembre, une délégation de la MTI a été reçue au secrétariat d'Etat à l'Immigration. Quelques centaines de sans papiers l'accompagnaient. Pas une manifestation, mais plutôt le rassemblement de représentants de certains problèmes spécifiques que la MTI voulait faire valoir auprès du gouvernement, sur lesquels elle avait établi des dossiers précis, des propositions : intérimaires, marchands ambulants, saisonniers surtout; problème de procédure, bilan... Car des problèmes, il y en a.

Et même la situation est critique. Un responsable de la MTI me l'explique longuement et en même temps, me parle des actions menées et de celle en préparation (les panneaux, les affiches sur les murs du local en témoignent) : une *Journée des droits des travailleurs immigrés*, le 12 décembre prochain, avec une manifestation de rue à Paris, sur la question des sans papiers, mais plus généralement : «*une date dans la marche pour la réalisation de notre objectif : l'égalité des droits*».

Gilles CARPENTIER

Où en est la régularisation?

Officiellement, le chiffre des dossiers déposés (arrêtés au 25 octobre) et donc des sans papiers qui ont jusqu'à cette date reçu le récépissé d'autorisation provisoire de séjour valable jusqu'à la fin prévue de l'opération (le 31 décembre prochain) est de 44 000. Parmi ses 44 000, 5 000 dossiers comportent le fameux contrat de travail qui selon le plan du gouvernement conditionne l'obtention de la carte de séjour; 2 000 d'ailleurs ont effectivement reçu la carte. C'est peu!

REGULARISATION : UN MAIGRE BILAN

C'est bien moins que l'estimation faite il y a quelques semaines : Monsieur Autain avait parlé de 100 000 régularisations! (sur 200 000 sans papiers — ce qui est certainement moins que la réalité). Et l'on est — au 25 octobre — à deux mois de la fin.

Cela est par contre bien plus conforme aux estimations de la MTI qui, lors d'une conférence de presse fin septembre, sur la base des quelques 1 500 dossiers qu'elle avait alors rassemblés, considérait que 20% au grand maximum des immigrés sans papiers pouvaient espérer répondre aux critères fixés par le gouvernement (voir HR N° 1259).

Il est clair que, compte tenu des critères et aussi sans doute par méfiance ou crainte, les immigrés privés de papiers ne se sont pas présentés aussi massivement que le prétendait le secrétaire d'Etat.

A cela, il faut ajouter des difficultés persistantes au niveau de la procédure : refus de dépôts collectifs dans certaines régions, contraintes administratives non prévues

par les circulaires, etc...

Enfin, comme nous l'avions pressenti (voir HR N° 1260), les conditions de régularisation posées ont donné un essor considérable aux trafics de faux papiers. Selon la MTI un contrat de travail se vend entre 5 000 francs et 10 000 francs (nouveaux). Une pièce d'identité, avec une date d'arrivée conforme (antérieure au 1^{er} janvier 1981) par exemple; jusqu'à 5 000 francs; un récépissé (autorisation provisoire de séjour) est moins cher. Ces trafics se font au grand jour; certains trafiquants sont connus.

SITUATION PARTICULIEREMENT GRAVE POUR LES SAISONNIERS

La situation est particulièrement grave pour les saisonniers. Ils sont très nombreux notamment dans le Midi (Bouches-du-Rhône, Var, Gard, Vaucluse...). Les patrons font bloc; ils se sont entendus pour refuser toute possibilité de régularisation aux travailleurs. Ils multiplient les intimidations, les pressions. Ils licencient. Ils poussent au retour notamment par la tromperie : «*Retournez chez vous, nous y enverrons votre contrat...*»

La police n'est pas en reste : la MTI a connaissance d'expulsions d'ailleurs totalement illégales (sur décision de gendarmerie).

Il y a eu des départs. Pour ceux qui restent, la situation est très difficile. Beaucoup sont privés de logement et tombent aussi dans les escroqueries des marchands de sommeil, pire qu'à Paris. Des centaines, des milliers peut-être, en sont réduits à vivre dehors, à dormir sous les ponts.

La MTI, qui a recueilli 7 000 dossiers dans cette ré-

gion, organise chaque dimanche après-midi à la Bourse du Travail d'Avignon une assemblée : certains font des dizaines de kilomètres pour y venir.

De tout cela, il ressort que la date du 31 décembre 1981, fixée comme fin de l'opération, va de fait exclure du circuit de la régularisation un grand nombre d'immigrés sans papiers.

IL FAUT RECULER L'ÉCHÉANCE DU 31 DÉCEMBRE...

C'est l'un des points que la MTI voulait présenter de façon argumentée. C'est ce que sa délégation a fait lundi. Elle demande de reculer cette date. Sur les autres dossiers, qui ont d'ailleurs fait l'objet de plusieurs entrevues, il y a eu, selon les cas, des avancées (intérimaires, femmes de ménage), mais qui ne sont pas toujours mises en œuvre; pour d'autres (marchands ambulants, saisonniers) il n'y a pas eu de décision et la situation devient de plus en plus critique.

La MTI a voulu donner au gouvernement tous les éléments pour connaître les problèmes, la réalité, ses propositions, ses demandes. Elle attend bien sûr des réponses.

Le gouvernement n'ignore pas certains aspects des problèmes : les dossiers déposés sont peu nombreux mais de plus, leur prise en compte, leur étude par les commissions prévues, sont encore bien moins avancées. Sur ce point, M. Autain a annoncé, lundi soir, que la validité des autorisations provisoires de séjour (le fameux récépissé jaune) attribuées au dépôt des dossiers, serait prolongée jusqu'à ce que décision soit prise pour l'intéressé. C'est bien la moindre des choses; c'est tout de même important. Les décisions-mêmes du gouvernement ne sont pas toujours ou partout appliquées : ainsi dans le

Midi où «*les guichets neutres*» (hors préfecture) prévus par les circulaires ministérielles, n'ont pas été ouverts. La MTI en réclame à Arles, Nîmes, Valence, Avignon. Il y a eu des rassemblements pour cela : mardi 17 novembre à Avignon, le 24 à Marseille.

ÉGALITÉ DES DROITS

«*Lutter pour la régularisation de tous les sans papiers, pour l'égalité des droits entre Français et immigrés*». La MTI a tout à fait conscience que cette question, comme la question des droits des travailleurs immigrés ne seront résolues que par la lutte.

Sur ce point, le dernier meeting organisé par la MTI à la Bourse du Travail à Paris et qui a rassemblé 2 000 personnes, a témoigné d'une grande détermination, combativité, en même temps qu'il était particulièrement chaleureux.

A Avignon se prépare une éventuelle grève de la faim; partout on se prépare, pas seulement pour la régularisation, mais pour l'objectif général de l'égalité des droits.

Car, au-delà de points positifs, sur le fond, la politique (la marginalisation des immigrés), les textes, les structures restent en continuité avec la situation antérieure.

Mobiliser, expliquer, agir : c'est la ligne de conduite qui sous-tend la «*Journée des droits des travailleurs immigrés*», le 12 décembre, et qui comporte la recherche du soutien le plus large des forces démocratiques, de la classe ouvrière, de toutes les forces possibles.

Nous répondrons, pour notre part, à cet appel et apporterons notre contribution maximum pour faire de cette journée le meilleur succès pour la régularisation des sans papiers, pour les droits des travailleurs immigrés et la solidarité entre Français et immigrés.

ABONNEMENT

1 mois (4n°) : 18F Soutien : 30F

3 mois (12n°) : 54F Soutien : 100F

6 mois (24n°) : 108F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis
S'abonner un moyen pratique
pour avoir le journal

Pour toute correspondance écrire à :

PRESSE D'AUJOURD'HUI
BP 70 94220 Charenton
Téléphone : 16 (1) 893 87 16

BATIMENT

VOUS AVEZ DIT RELANCE?

La relance économique guide l'ensemble de la politique gouvernementale. C'est pourquoi, tous les commentateurs qu'ils soient favorables ou non à la politique du gouvernement, soulignent que le point supplémentaire de cotisation, salariale à l'assurance maladie allait à contrario de cette politique, tandis que les prévisions budgétaires pour le logement (construction de 75 000 logements en prêts aidés et 170 000 en accession à la propriété) y rentraient en droit fil : elles pallieraient à la pénurie de logements, elles relanceraient la consommation. Elles créeraient des emplois. Certes, il y avait urgence en la demeure, le nombre de logements faisait gravement défaut, l'aspiration de nombreux travailleurs à posséder leur maison serait partiellement satisfaite, le blocage de la situation de l'emploi dans la construction se déverrouillerait. Ce constat suscite plusieurs réflexions, la mécanique du principe de la relance de la consommation sous-estime, voire ignore, les mécanismes fondamentaux de la crise, avec ses deux conséquences irréversibles : inflation et sous-consommation d'une part et d'autre part, chômage. La stratégie de la relance de l'économie ne considère les problèmes que sous l'angle production-consommation, comme si l'une et l'autre n'étaient pas rivées par les intérêts patronaux. Quelle sera, en effet, l'attitude du patronat de la construction, au vu des mesures gouvernementales pour relancer le logement, l'enjeu est d'importance, il s'agit de 400 à 410 000 mises en chantier, entraînant la création de 10 à 30 000 emplois. L'aspect positif évident, c'est bien sûr cette création d'emplois, mais deux questions demeurent néanmoins en suspens, cette création d'emplois permettra-t-elle : premièrement, de contrebalancer le chômage dans cette branche? Deuxièmement, l'usage de ces créations d'emplois peut-il se concevoir en dehors du souci du patronat de la construction de réaliser un maximum de profits et par conséquent peut-il améliorer les conditions de travail et de rémunération des ouvriers du bâtiment? En un mot, la relance du logement comporte des effets contradictoires, positifs et négatifs tout à la fois : créations d'emplois, mais pas d'améliorations des conditions de travail, construction de maisons individuelles satisfaisant une aspiration, mais à quel prix et pour quelle qualité? La relance du logement s'inscrit toujours dans une politique du logement, malade du profit.

Nathalie VILLOTIERS

La politique du logement du septennat de Giscard eut, entre autres, pour conséquence la suppression de 200 000 emplois en 7 ans, dont 21 000 en 80, dans la construction. Le potentiel d'emplois de ce secteur subissait déjà une érosion de 0,4% au cours du premier semestre en 81. C'est dire s'il y avait urgence à créer des emplois dans ce secteur!

Quilliot, ministre du Logement, s'attache à démontrer que le logement était une priorité nationale du gouvernement en marquant une priorité pour l'accession à la propriété : « Il ne me paraît pas possible d'aller plus loin en faveur du logement locatif tant que les conditions d'une relance notamment en centre ville ne sont pas réunies et qu'un nombre suffisant de demandes de permis de construire en instance ne justifie pas l'effort. Il existe, en revanche, une demande importante en accession à la propriété, susceptible de déboucher rapidement sur des travaux assurés par des entreprises moyennes, touchées par la crise actuelle. » (1/10/81). S'il est vrai que de nombreuses familles rêvent de posséder leur maison, encore faut-il comprendre sur quoi ces motivations reposent. Les cages à lapin, le béton, le gazon en plastique, les cités dortoirs, caractéristiques bien trop souvent habituelles des HLM, ne peuvent que conduire au rejet du logement social, au profit de la maison individuelle. Avoir sa maison à

soi, c'est bien souvent un miroir aux alouettes; le coût de la maison, plus le crédit représentent des sommes très fortes pour les familles, sans compter les autres frais occasionnés par des malfaçons — une maison étant prévue pour durer 20 ans, juste le temps de la payer quoi — plus les coûts annexes dus au type pavillonnaire, plus le chauffage, les transports.

Si, apparemment, ce sont des petites et moyennes entreprises qui assurent la production de maisons individuelles, il ne faudrait pas oublier que celles-ci sont la plupart du temps dépendantes des grands groupes et répercutent sur la rémunération de leurs ouvriers, sur leur productivité, les conditions que ces grands groupes leur imposent dans le cadre de la sous-traitance. Trois types d'entreprises président à la production de maisons individuelles. Les entreprises du bâtiment et des travaux publics qui font entre autres de la maison individuelle, comme la SAE, mais cette spécialisation ne représente que 10% de son chiffre d'affaire; les artisans qui construisent environ 37% des maisons individuelles, mais qui travaillent essentiellement en sous-traitance; et enfin, les constructeurs spécialisés, comme les Maisons Phénix qui font 60% du marché des maisons individuelles. C'est ici, qu'on remarque la dépendance des petites et moyennes entreprises vis-à-vis des grands groupes. Ainsi, Maisons Phé-

nix ferait travailler en sous-traitance 150 entreprises artisanales, c'est-à-dire au bout du compte 6 000 personnes, plus les 8 000 attachées directement à Maison Phénix. Le groupe GMF ne s'est attaché que 3 000 personnes, par contre il fait travailler 2 000 entreprises en sous-traitance, soit 30 000 personnes.

De ce fait, les travailleurs sont particulièrement isolés, outre la dispersion géographique, à laquelle tous les ouvriers du bâtiment sont confrontés, ils possèdent des statuts différents, des conditions d'embauche et de rémunération différentes. Avec le système de sous-traitance, les grands groupes se déchargent sur les entreprises sous-traitantes des frais d'assurance de Sécurité sociale, etc., qui à leur tour se déchargent de leurs frais sur les ouvriers en ne payant pas les indemnités de déplacement à leur vrai coût, en faisant travailler le personnel par temps de gel, sans souci des risques de maladie et d'accidents du travail. Au système de sous-traitance, s'ajoute le découpage de la production, système en vigueur chez Bouygues, Bruno-Petit, Maisons Phénix. Cette rationalisation de la production s'appuie sur un axe : réduire la dépendance de la construction par rapport au travail direct d'exécution. C'est ainsi qu'en apportant sur le chantier les matériaux tout préfabriqués (électricité, charpente, plomberie), il suffit d'une équipe réduite pour les monter. Un tel type de production n'a plus besoin de travailleurs qualifiés sur le chantier, mais d'O.S. payés comme des O.S. Il crée un décalage dans le temps prévu de réalisation dans les bureaux d'études et le temps réel de réalisation, sous-estime les besoins réels en main-d'œuvre.

Les grands entrepreneurs, pour assurer un taux de profit constant et élevé, ont mis au point un processus de production, intégrant les travailleurs à leur propre exploitation. Le principe en est simple et complexe à la fois : il est basé sur la vitesse d'exécution du travail d'une équipe. Chaque travailleur de cette équipe perçoit une rémunération différente en fonction de sa spécialité, à la fin du mois une enveloppe globale est donnée à l'équipe, calculée à partir du cumul des travaux... Plus le rendement de l'équipe est élevé, plus son enveloppe globale est grosse...

Façon de dire, car les salaires dans le bâtiment sont très bas. En mai 81, en Ile-de-France, région où les salaires sont les plus élevés, un O.Q.1 touchait, pour 174 heures, 3 177,20 francs; un O.H.Q., 3 984,00 francs; et en Haute-Loire, région où les salaires sont les plus bas, un O.Q.1 touchait un peu plus du SMIC, et un O.H.Q., 3 300,00 francs...

TEXTILE

EMPLOI, TIERS-MONDE ET MULTIFIBRE

Genève: accord multifibre, les pays industrialisés et les pays en voie de développement dont les représentants devaient signer le 3ème accord multifibre qui règle les échanges commerciaux en matière de textile, se sont quittés sur un désaccord. Les représentants des pays du tiers-monde ont jugé inacceptables les propositions protectionnistes de la CEE. C'est au nom de la défense de l'emploi que les ministres d'Europe entendaient imposer des quotas très stricts aux pays en voie de développement. Les ministres de la CEE défendaient-ils véritablement l'emploi des travailleurs du textile?

Les négociations doivent reprendre le 26 novembre et aboutir impérativement avant le 18 décembre, sous peine de compromettre le renouvellement de l'accord multifibre qui expire le 31 décembre.

Léon CLADEL

En quoi le blocage de la négociation provient-il des positions de la CEE?

Exposées par leur porte-parole, Horst Krenzler, les positions de la CEE se cristallisent autour de trois points: premièrement l'application éventuelle de « taux négatifs » de croissance des importations. Deuxièmement, l'adoption d'une marge négociable de sécurité, lui permettant d'agir avec la souplesse voulue en période de récession. Troisièmement, la fixation de « seuils de base », ce qui reviendrait à réduire les droits d'accès aux marchés, accordés jusqu'à présent aux pays et territoires exportateurs: la Corée du sud, Taiwan, Hongkong, Macao.

Pour bien comprendre ce qui se passe, il faut savoir que la bagarre a été dure chez les pays européens avant que ne l'emporte la position protectionniste. Le Conseil des ministres de l'Industrie des 10 pays d'Europe avait mis en évidence ces désaccords: en effet, l'Allemagne, le Danemark et les Pays Bas recommandaient un assouplissement des quotas d'importation et une politique d'ouverture. Ils demandaient que les quotas d'importation pour les années 83-86, soient fixés en fonction des quotas négociés dans les accords bilatéraux entre les pays fournisseurs et la CEE pour la CEE, ce qui revient à une politique souple.

La France, l'Italie, la Grèce, préconisaient que le point de départ pour l'établissement des quotas soit le niveau des réalisations effectives en 1980, niveau inférieur aux niveaux négociés.

Les Allemands qui se prononcent pour une politique ouverte vis-à-vis des pays en voie de développement producteurs de textile, sont-ils plus que les Français, champions du dialogue Nord-Sud? Pourquoi les USA partisans d'une politique protectionniste lors de l'accord multifibre de 77, pronent-ils actuellement une politique plus souple?

Il est indéniable que la CEE importe des produits textiles et d'habillement en provenance des pays en voie de développement. L'importation par tête d'habitant se chiffrait à 60 dollars dans la CEE, dont 15,5 dollars en provenance des pays dits à « bas coût de production », ce contre 32 dollars dont 7



en provenance du tiers-monde pour les USA et 26 dollars dont 8 en provenance du tiers-monde pour le Japon. Comme on peut le voir, la majeure partie des importations de la CEE ne provient pas du tiers-monde mais bien des pays industrialisés qui ont modernisé et restructuré leur industrie textile: les USA et le Japon. Déjà en 1977, la CEE lors du précédent renouvellement de l'accord multifibre, avait demandé une pose de stabilisation des importations afin de permettre à son industrie de s'adapter. Claude Cheysson, à l'époque commissaire européen, avait le premier, soutenu la demande d'une entaille au principe de la croissance des achats en provenance du tiers-monde, qui est le principe de base des accords multifibres. Cette année, la CEE se trouve seule, les USA n'exigent plus de politique protectionniste, ils ont, eux, restructuré leur industrie textile... De même,

les Allemands qui défendent au sein des 10 une attitude d'ouverture des frontières. Seules la France, l'Italie et la Grèce prônent un retour au protectionnisme du fait de l'archaïsme d'un secteur textile encore à restructurer. Est-ce pour préserver les emplois que les patrons français du textile soutiennent — une fois n'est pas coutume — le gouvernement dans son attitude protectionniste? Il semble bien que non. Il s'agit tout bonnement pour les monopoles du textile, d'opérer dans les meilleures conditions commerciales possibles, une restructuration qui s'avère urgente. Ce qu'explique le ministre de l'Industrie, ex-P-DG de la Régie Renault, Pierre Dreyfus: « Il faut que nous aidions les pays du tiers-monde, mais il ne faut pas que cela aille jusqu'à détruire nos propres industries. Ce que nous demandons, c'est un répit pour permettre à nos entreprises de se restructurer ». Cela va jusqu'à dénaturer un accord dont le but initial était de programmer la croissance des exportations du tiers-monde. Mais les pays de la CEE préfèrent importer des matières premières du tiers-monde comme du « temps des colonies ». Quant au textile, il est plus facile d'imposer une fermeture des frontières à des pays du tiers-monde dont le textile est la seule production, plutôt qu'à des pays industrialisés comme les USA ou le Japon qui ont les moyens d'exercer des pressions encore plus grandes. La France, pour justifier sa position, prétend qu'une augmentation de 15% du taux de pénétration des articles textiles étrangers en France signifie la perte de 10 000 emplois dans cette branche.

De toute manière, les patrons du textile ne vont pas rester les bras croisés, ils veulent restructurer, laissant au tiers-monde les industries dites de main-d'œuvre, pour porter à un haut niveau d'automatisation leur industrie textile. 700 000 emplois sont menacés dans toute l'Europe dont 165 000 en France. Ils sont menacés principalement par les mesures de restructuration et de concentration prévues dans cette branche. Une industrie textile dont les concurrents les plus acharnés sont les USA et le Japon. Mais il est trop facile pour les patrons de faire porter le chapeau des licenciements et des restructurations à des travailleurs du tiers-monde surexploités. On peut se demander quel jeu mène la France dans cette affaire. Le chemin semble loin de Cancun, où l'on prônait généreusement l'aide au tiers-monde, à Genève où l'on défend le protectionnisme le plus rétrograde. Que sont mes promesses devenues? Le dialogue Nord-Sud ne signifie-t-il pas avantages réciproques et ouvertures?

CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

Quel accord pour la reprise ?

Le 13 novembre, les négociations se poursuivaient dans les locaux de la direction départementale de la Main-d'œuvre, en présence du directeur de cet organisme. Une centaine de grévistes étaient venus renforcer la délégation intersyndicale, houspillant et harcelant les patrons pour leur faire perdre leur superbe.

Sous leur pression et celle des ministères du Travail et de l'Économie, les patrons finirent par lâcher l'intégration au statut du personnel du Centre technique —sauf modalités de recrutement et de promotion à examiner en Commission tripartite (délégués du CTI, des organisations syndicales de la CEP et de la direction du CTI), ainsi que la stagiarisation des auxiliaires ouvrant voie à la titularisation au bout d'un an.

En ce qui concerne la réduction du temps de travail, les choses ont commencé à se corser dès le début, lorsque les patrons voulurent amener les organisations syndicales à négocier sur leurs propres bases, c'est-à-dire sur des contreparties inacceptables : horaires variables, temps partiels, travail continu, brigades et équipes chevauchantes. Le souhait de la direction étant l'ouverture d'une brèche dans le décret de mars 37 interdisant l'ouverture d'agences six jours sur sept, ainsi que les équipes chevauchantes dans les banques.

La direction générale en cela, se trouve confortée par le protocole d'accord sur les 39H signé en juillet, vigoureusement dénoncé par la CFDT, la CGT et le SU à la Caisse d'épargne de Paris.

À la demande du ministère du Travail et pour débloquer la situation, les organisations syndicales élaborent un calendrier : 37H au 1/1/82 ; 36H au 1/7/82 ; 35H au 1/1/83, calendrier proposé à l'assemblée générale et accepté. Compromis très acceptable si l'on en était resté là. Mais un plus gros recul devait être entamé lorsque l'assemblée générale discutait de la question de savoir si l'on devait négocier la réduction du temps de travail sur la base de l'horaire légal affiché (40H) ou sur la base du temps de travail effectif (37H30 parait-il). Mais cette concession antérieure à la réunion du 13, n'eut pas l'effet escompté. Les patrons sentant la faille et le recul du personnel, profitèrent de cette situation pour avancer encore plus leurs contreparties et proposer un projet plus dur à bien des égards, que celui qu'ils voulaient imposer en 79-80 sous Giscard. Même s'il assortissait les contreparties d'un calendrier prévoyant 36H au 1/7/83, le projet patronal est inadmissible et inacceptable. Beaucoup pensaient déjà que mieux valait le statu quo en matière de temps de travail, que les 36H avec les contraintes qui bouleverse-

ront conditions de vie et de travail.

Lundi 16, coup de théâtre. Les patrons tentèrent la chance, en maniant le chantage. « Signez le protocole d'accord globalement, c'est à prendre ou à laisser ». Ce chantage eut pour effet d'ouvrir une brèche dans l'intersyndicale jusqu'alors soudée. D'un côté le SU et la CFDT refusent de se placer sur ce terrain, de l'autre la CGT estimant que des points positifs importants étaient obtenus et que le tout faisait un protocole d'accord « globalement positif », quitte à ouvrir la brèche dans le décret de mars 37.

Après débat, l'assemblée générale estima qu'il fallait absolument tenter de faire en sorte que la direction générale retire ses prétentions en la matière.

Après débat, l'assemblée générale vota majoritairement la proposition de la CFDT et du SU de signer un accord partiel qui reprendrait seulement les faits positifs. A nouveau, des contacts furent pris avec les pouvoirs publics (ministères du Travail et de l'Économie) et décision fut prise de se rendre au cabinet de Mauroy. Les organisations syndicales étaient reçues par Pellissier, chef de cabinet, qui écouta poliment la délégation. Elle plaïdait en faveur de l'accord partiel, et il répondit que cet accord global correspondait à la politique gouvernementale, mais que réponse serait rendue lundi 23. Comme on pouvait s'y attendre, la réponse fut négative.

La situation devant laquelle on se trouvait désormais était la suivante : 27 jours de grève ; les grévistes un peu à bout de souffle et les organisations syndicales placées devant un protocole d'accord global comportant des points inacceptables.

Trois organisations, trois positions. La CFDT estimait qu'elle doit conserver en la matière son autonomie de décision et donc ne s'est pas sentie liée par un vote de l'assemblée générale. Le SUACCE dans un premier temps a combattu l'accord global tout en s'engageant à respecter la décision majoritaire de l'assemblée générale. La CGT quant à elle, signera ce protocole d'accord global, « globalement positif ». Vote de l'assemblée générale : 215 pour signer, 153 contre, 10 abstentions. La décision de la CFDT est déterminante car elle s'appuie sur un droit de veto que lui offre l'article 54 du statut. Il prévoit que pour « modifier les horaires, l'accord des organisations syndicales est nécessaire ». Cette position ferme prend encore plus de poids à l'heure où les négociations nationales sur le temps de travail — où les exigences patronales sont les mêmes — sont en train de sombrer dans l'échec.

Correspondant



CHARBONNAGES

«Embauchez vite et partout»

«Nous avons la possibilité dès 1982 d'augmenter la production tout en préparant l'avenir, et ceci sans investissement immédiat important. Il faut embaucher vite et partout afin de faire tourner notre outil de production à plein.» C'est la conviction réaffirmée de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol CGT. Or, «la direction des Charbonnages qui a élaboré ses plans en connaissant parfaitement nos possibilités, en usant donc de cartes truquées, fait tout pour freiner la mise en application de la nouvelle politique.»

C'est ce que la délégation de cette fédération CGT, reçue le 20 novembre par le ministre de l'Énergie, Edmond Hervé, s'est attachée à démontrer lors de cette entrevue.

G.C.

Rendant compte de cette entrevue devant la presse, le lundi 23, le secrétaire général de cette fédération, Augustin Dufresne, enregistrait avec satisfaction «la volonté du ministre de débattre largement avec notre organisation syndicale, (...) et la réaffirmation de mettre effectivement en place une nouvelle politique charbonnière». Il concluait à «la nécessité d'une grande vigilance et d'une intervention active de toutes les forces intéressées par cette politique nouvelle.»

Cette politique nouvelle, c'est celle pour laquelle s'est toujours battue la CGT et qu'a décidée, il y a deux mois, le Parlement en votant la relance de la production charbonnière.

La direction des Charbonnages (la même que sous Giscard) s'efforce de s'y opposer. Ainsi, les plans prévus pour 1982 sont en hausse certes par rapport aux prévisions du plan Giscard, mais en baisse par rapport à la production de 1981 : — dans le Bassin du Nord-Pas-de-Calais, la production atteindra 3,850 millions de tonnes en 1981 ; il est prévu 3,630 millions de tonnes en 1982. Les 1 000 embauches prévues ne compenseront pas les départs et les effectifs seraient réduits de 1 600.

— la production baisserait également de 200 000 tonnes en Lorraine ainsi que dans le Bassin du Centre-Midi.

À propos des cartes truquées, dont use la direction des Charbonnages (cartes reproduites d'ailleurs très largement actuellement dans le journal *Les Echos*), Augustin Dufresne cite le cas des coûts de production :

«La référence aux coûts actuels pris en eux-mêmes pour faire une projection sur l'avenir n'est pas sérieuse. Les prix sont gonflés par la liquidation, la non utilisation des capacités de production, le poids des frais fixes d'exploitation, d'administration, sur un tonnage toujours plus réduit. (...) L'astuce des Charbonnages aujourd'hui, est de raisonner en matière de coût de production au niveau de chaque gisement pris individuellement. Cela permet à la direction de déclarer d'emblée que la poursuite de l'exploitation de l'essentiel des Bassins du Nord-Pas-de-Calais et du Centre-Midi n'est pas rentable, compatible avec la limite financière de 2,5 centimes la thermie fixée par le gouvernement, de poursuivre sa liquidation pour ne conserver en exploitation que la Lorraine et la Provence. (...) C'est le prix moyen national qu'il faut prendre en compte, prix moyen qui n'est d'ailleurs pas plus élevé qu'en RFA. (...)» Il y a d'ailleurs une relance de la production charbonnière dans tous les pays d'Europe et depuis des années (sauf la Belgique et hier la France).

Pourquoi cette attitude de la direction des Charbonnages, qui se manifeste d'ailleurs tout autant sur le plan social (salaires et durée du travail) ? «On sait —dit Augustin Dufresne— que derrière cette opposition politique à la relance de la production nationale, se profilent de puissants intérêts économiques et financiers des sociétés pétrolières privées qui matrisent le marché des charbons importés.»

La CGT en voit une autre manifestation dans le projet de réorganisation des services commerciaux, visant en fait à isoler ce secteur, ce qui, outre la division introduite dans le personnel, permettrait de rendre plus difficile le contrôle (notamment des importations) ; cette réorganisation permettrait en outre une opération de «tri» du personnel dont on voit quelles pourraient en être les finalités.

Quant à l'argument, qui a eu court, selon lequel on ne trouverait plus de volontaires pour la mine, la CGT a fait la démonstration contraire et éclatante, en organisant des bureaux d'embauche dans les bassins, à l'entrée des puits (non sans que la direction tente d'ailleurs de s'y opposer de façon même musclée).

Dans le Nord-Pas-de-Calais la CGT a recueilli ainsi 3 867 demandes, en grande majorité de jeunes, de formations diverses dont 2 817 chômeurs et 1 050 actifs ; près de la moitié souhaitant travailler au fond.

La CGT évalue à 4 000 par an le nombre d'embauches qui serait nécessaire

dans ce bassin (à la fois pour compenser les départs et accroître les effectifs).

Cette opération de mobilisation va être étendue à tous les bassins : à Monceau-Mines, 400 inscriptions ont été recueillies en quelques jours. A Destival, pour la réouverture du puits, il n'a fallu que 2 heures pour recueillir le nombre de candidatures suffisant.

Les besoins estimés par la CGT sont de l'ordre de 1 500 à 2 000 par houillère (il y en a 7). Et chaque emploi à la mine en induit en moyenne deux autres dans les secteurs qui lui sont directement liés...

Pour appuyer cette bataille pour l'emploi, la CGT souhaite que la clarté soit faite sur les possibilités de production : le ministre a notamment donné son accord pour un inventaire objectif des ressources dont il reste à fixer les modalités. Il pourrait être réalisé en deux mois. Pour la CGT, l'objectivité d'une telle opération exige que les dirigeants des Charbonnages n'en soient évidemment pas maîtres d'œuvre...

VOIX DU NORD : «LES BERLINES FLEURIES»

Il y a une trentaine d'années, André Stil livrait aux lecteurs une chronique de la vie et des luttes des hommes et des femmes du Nord, d'où lui-même est originaire, avec «Le mot mineur, camarades».

Toujours dans les années 50, dans «La Seine a pris la mer» et avec la trilogie qui compose «Le premier choc», il s'est attaché à refléter la condition et le combat de la classe ouvrière au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Si l'ensemble de son œuvre est fortement marquée du style populiste —André Stil a d'ailleurs obtenu le Grand Prix du roman populiste en 1967— ses autres ouvrages sombrent souvent dans un romanesque désuet.

Aujourd'hui avec «Les berlines fleuries», il renoue avec la veine de ses premiers romans.

Antoine, Adrien, Edmond, Médéo... des hommes et des femmes du Nord ; Denain, Anzin, Vieux-Condé... des villes du Nord. Au fil des pages, où Stil mêle ses propres souvenirs, le lecteur partage un demi siècle de joies et de peines des «gueules noires» et des «hommes d'acier» de cette région riche en tradition de lutte.

«Les berlines fleuries» —André Stil. Hachette 56,00 francs (prix Herbes sauvages).

Nationalisations PUK, de la bauxite à la casserole...



Dans son allocution devant l'assemblée générale des actionnaires, le 17 juin dernier, Philippe Thomas, président de PUK, abordait l'épineuse question de la nationalisation du groupe : « Je crois nécessaire de souligner l'importance des problèmes qui, en cas de nationalisation, se poseraient dans nos filiales étrangères, d'une part avec les cadres diri-

geants, d'autre part avec les gouvernements des pays hôtes de ces filiales. ». Le principal « problème » porte un nom : la puissante PUKCO, filiale américaine de Pechiney-Ugine-Kuhlmann. La nationalisation va-t-elle « déstabiliser » PUK, « ébranler (...) les relations confiantes qu'il a réussi à développer à l'étranger », comme le craint son Pdg ? Les succès

de Renault aux USA-mêmes, semblent infirmer ce risque. 54% du chiffre d'affaires de PUK est réalisé en exportation et production hors du territoire national. C'est devenu l'axe principal de développement du groupe. PUK ? Une multinationale, fer de lance de l'impérialisme français.

Claire MASSON

Depuis sa création en 1971, les dirigeants de PUK répètent qu'ils n'aiment pas le mot « multinationale » appliqué au groupe. Le mot aurait-il une mauvaise image de marque ? Ou bien estompe-t-il trop le caractère anciennement bien français des trois entreprises à l'origine du groupe, Pechiney, Ugine et Kuhlmann ? Bref, ils lui préfèrent de loin « société industrielle multibranche ». Sept branches, en fait, qui ont chacune une direction, une dynamique, mais pas d'autonomie. C'est ainsi que fonctionne PUK.

Cette structure n'empêche pas une forte implantation à l'étranger. Il n'est qu'à lire Roland de Villelongue, ancien dirigeant de PUK. Dans un livre qu'il consacre à la société, il lui suffit de huit pages pour

faire le tour des implantations de PUK en France, mais il trouve bon d'en consacrer près d'une soixantaine à la présentation détaillée des filiales étrangères... C'est le résultat de l'histoire, dit-il. C'est aussi le moyen que s'est donné le groupe pour tenir sa place au soleil face à une concurrence acharnée. Cela demeure son axe de développement prioritaire puisque la direction du groupe disposait déjà d'une direction « Amérique du Nord » en 78. En 80, il y en a une aussi pour l'Asie-Pacifique et une autre pour le commerce international. Alors PUK n'est pas une multinationale ? C'est même plus : une multinationale qui tend au monopole. Au fait, mais quelle est sa production ?

UN PEU D'HISTOIRE

Les trois entreprises, Pechiney, Ugine et Kuhlmann ont toutes les trois été fondées au XIXe siècle. La plus ancienne, Kuhlmann, date de 1825. Pechiney fabrique de l'aluminium et transforme des produits chimiques autour du chlore et du carbone. Ugine se crée sur un même type de production mais y ajoute assez vite des aciéries de sidérurgie fine (acières spéciaux). Kuhlmann se spécialise dans la chimie minérale et organique. La fabrication de l'aluminium étant électro-chimique (bauxite - première transformation donne de l'alumine en ajoutant de la soude, deuxième transformation par électrolyse, donne de l'aluminium), le chimiste Kuhlmann se trouve sur le même terrain élargi que les deux producteurs d'aluminium.

Une première série de fusions se fait. Ce secteur d'activité voit s'affronter une concurrence terrible ; en particulier contre les Américains qui viennent après guerre chasser sur le territoire européen et français. Concurrence d'autant plus aiguë que les révolutions technologiques sont importantes dans tout ce qui touche à l'électro-chimie et que les investissements sont très importants.

Première fusion importante : en 64, Pechiney qui produit de l'aluminium, intègre Cégédur qui le lamine. Nouvelle fusion en 67, Pechiney absorbe Tréfinmétaux qui travaille le cuivre. Dans le même mouvement, Pechiney, qui a essayé en vain une fusion avec Saint-Gobain, se débarrasse de sa

branche chimie qu'il cède à Rhône-Poulenc.

De leur côté, Ugine et Kuhlmann se rapprochent et fusionnent en 1966. La fusion finale qui donne de PUK en 1971, est l'aboutissement de ce double processus ; il se situe dans « la seconde révolution industrielle : celle des restructurations » de l'aveu même de ses organisateurs.

PUK se structure donc autour de grands secteurs qui, pour être différents, ont tous des interactions : les aciéries et l'électro-metallurgie (15%), l'aluminium (30%), la chimie (20%), la transformation du cuivre (20%), le nucléaire et divers. Ces cinq secteurs qui avaient chacun une direction séparée dans le groupe à sa création, viennent d'être redécoupés, pour une meilleure performance, en sept : aciéries, aluminium, chimie, électro-metallurgie, nucléaire et mines, produits spéciaux et transformation du cuivre. Ainsi, les directions « opérationnelles » (les branches), qui étaient 6 à la fusion en 71, sont passées à 10 en 79, avec les trois directions internationales. Il faut signaler que c'est par l'expérience dans l'extraction et le traitement des métaux non ferreux, bauxite d'abord, que Pechiney et Ugine puis PUK, se sont trouvés sur le marché du nucléaire : extraction et traitement de l'uranium. C'est là aussi, un secteur de haute technicité. Là aussi, un secteur de grande concurrence. Là aussi, un secteur tourné vers une politique industrielle internationale...

AN ! LES BELLES FILIERES...

PUK, quatrième producteur mondial d'aluminium, premier producteur européen de cuivre, c'est donc aussi un mineur ? Oui, car dans son développement, le groupe s'est construit délibérément en filières. La politique industrielle de Pechiney et Ugine d'abord, et de PUK ensuite, c'est de contrôler un produit du début à la fin du processus. Pour faire de l'aluminium, il faut de la bauxite, il faut de la soude, il faut de la technique. PUK se place à toutes les étapes du processus. Quand on a de l'aluminium brut, on peut le travailler, on peut en fabriquer des objets. PUK lamine et fabrique. Le petit cailloux de bauxite extrait par PUK dans l'Hérault ou au Cameroun, devient papier aluminium, ou boîte de conserve vendue par PUK. Magie de la filière. Toutes les entreprises concernées se vendent le produit à des taux - internes - défiant, toute concurrence, jusqu'à la dernière étape où le profit est maximum. La filière est là pour assurer le contrôle absolu.

Mais il y a mieux encore. Écoutons Pierre Gizel, Pdg

d'UK en 70, juste avant la création de PUK. Il expliquait au *Nouveau Journal* : « On ne fait pas d'aluminium sans alumine, pas d'alumine sans soude, pas de soude sans chlore, et quand on fait du chlore, on fait des dérivés chlorés. Tout s'enchaîne ». C'est aussi le résumé de la politique industrielle de PUK. Et elle va loin : comme il faut de l'aluminium pour l'emballage des médicaments, par exemple, on peut aussi faire de la pharmacie, etc...

Ce qui fait une structure fort différente d'autres multinationales : « PUK n'est pas ITT » disent Béaud, Danjou et David, dans l'étude qu'ils ont faite sur le groupe. « ITT prend pied dans des entreprises qui n'ont guère à voir entre elles. (...) ITT rachète toute entreprise dès lors que l'opération lui paraît profitable, PUK ne le fait que si l'entreprise considérée fait partie de ses axes de développement ».

Mais cette différence importante ne fait pas de PUK une entreprise moins impérialiste, qu'ITT de sinistre renommée. Voyons plutôt,

CONTROLLER LES MATIERES PREMIERES

La politique des filières a deux buts : contrôler les matières premières et assurer le monopole sur une production. Cette étape-là d'implantation de PUK à l'étranger, car la bauxite d'abord extraite dans le Midi de la France, s'est vite amenuisée, s'est mise en place en même temps que la politique coloniale de l'impérialisme français. En particulier en Afrique, au Cameroun, au Gabon, au Maroc, dans ce qui est l'actuelle « zone franc ». En Europe aussi, dans les pays moins développés, comme l'Espagne et la Grèce. « La Sécurité géographique des approvisionnements en bauxite de PUK est actuellement en grande partie assurée. Les développements ultérieurs en la matière aboutiraient à une surproduction du groupe par rapport à ses besoins. Cette hypothèse n'est pas à exclure dans la mesure où les ententes entre les grands producteurs peuvent se modifier à l'avenir et aboutir à une concurrence où les mieux implantés seront les gagnants » pouvait-on lire dans un rapport au comité

d'entreprise de 73. On n'est jamais trop prudent. Les dirigeants du groupe ont parfaitement compris la complexité de ce processus : « La solidarité d'intérêts résultant de l'existence de contrats de fournitures de matières premières est moins étroite et moins durable que celle qui naît de la création d'une entreprise associant le détenteur d'un produit primaire et son utilisateur étranger », dit Villelongue. Y a-t-il plus beau discours impérialiste ? « La solidarité d'intérêts » entre PUK et les pays du Tiers Monde, c'est celle de payer les matières premières à bas prix avec la certitude de la durée, et imposer sa technique. 80% de l'aluminium produit au Brésil l'est avec la technologie Pechiney. Si PUK construit des usines dans le Tiers Monde, il faut remarquer que c'est seulement pour la fabrication de l'alumine, rarement pour l'électrolyse de l'aluminium, (un exemple au Cameroun). Et la production faite dans le Tiers Monde est presque exclusivement exportée sur les marchés des pays occi-

dentaux. Vieille pratique impérialiste.

Mais le contrôle des matières premières n'est qu'un des aspects de la politique internationale. Il faut assurer le monopole en conquérant les marchés. Là aussi, PUK a sa théorie : « Il est parfois nécessaire d'exercer une activité à l'étranger si on veut y vendre ». PUK a mis cette méthode en pratique avec succès en Europe surtout (Grèce, Espagne, RFA...). Mais sa plus belle victoire, son plus beau fleuron, c'est de s'être imposé sur le marché américain. Les trois sociétés, Howmet, Intalco, Eastalco, regroupées dans PUK corporation, totalisent près de 10 000 salariés. Au cœur même du monstre américain de la technologie !

Pour sa pénétration sur les marchés étrangers, PUK ne pratique guère la prise de participation minoritaire où elle ne peut imposer son choix, ni le « joint venture », le 50/50. Elle achète ou elle construit. Elle travaille par le biais de délégués qui prospectent et négocient.

Enfin, le troisième volet de la politique internationale de PUK, c'est son réseau commercial. Il semble que ce soit devenu le principal axe ces derniers mois. Comme le confirme la création en 79 d'une direction « commerce international », au côté des deux directions internationales, Amérique du Nord et Asie-Pacifique. D'ailleurs, Philippe Thomas le soulignait dans son rapport aux actionnaires de juin 81 : « Depuis sa création, le groupe a beaucoup travaillé à accroître sa participation au commerce international. (...) Ce négoce consiste à revendre sur le marché international des produits achetés à des tiers pour compléter la gamme des produits offerts à notre clientèle étrangère. Notre politique inspirée par l'exemple japonais est de développer ces opérations de négoce, qui ont leur rentabilité propre, en considération des avantages indirects qu'en retirent nos filiales industrielles ». Déjà en 77, Villelongue expliquait : « Un des atouts du nouveau groupe était son aptitude à proposer une gamme étendue de produits, différents, certes, mais dont les méthodes de commercialisation n'étaient pas éloignées les unes des autres. De cette constatation est née l'idée de créer des sociétés commerciales ». Et dans ce domaine-là, il ne faut pas oublier non plus, la technologie. Les usines clés en main, les brevets, sont un moyen

systématique de pénétrer dans des pays « fermés ». Par exemple l'URSS, où PUK a réussi à monnayer une usine d'anodes en 77-78, contre... de la bauxite.

La part du chiffre d'affaires réalisé en exportations ou à l'étranger, augmente toujours. 26% en 73, 54% en 80. Entre 59 et 69, la production à l'étranger a varié de plus 644% contre plus 99% en France. En 1972, le potentiel de production est passé à 43% contre 80% en 59. Et les investissements à l'étranger ont augmenté de 56% entre 68 et 71. Tout cela s'accompagnant d'un accroissement incessant de la productivité, puisque les effectifs du groupe diminuent, eux, 100 000 en 77, ils sont aujourd'hui de 89 000 environ.

LES PRINCIPALES FILIALES DE PUK

ALUMINIUM :

- Aluminium Pechiney : 100%
- Affimet : 60%
- Cégédur Pechiney : 100%
- Cefilac : 99%
- Aluminio de Galicia (Espagne) : 67%
- Aluminium de Grèce : 60%
- Howmet (USA) : 100%

CUIVRE :

- Tréfinmétaux : 100%

CHIMIE :

- PCUK : 100%
- Pharmuka : 86%
- Lorilleux Lefranc international (encres) : 85%
- Plasco : 57%

ELECTRO-METALLURGIE :

- Société française d'électro-metallurgie (Sofrem) : 85%

NUCLÉAIRE :

- Comurhex : 51%
- Franco-Belge de fabrication de combustibles : 80%

ACIERS :

- Ugine aciéries : 100%

Voilà qui justifie sans doute la décision gouvernementale de le nationaliser. Ce n'est pas étonnant puisque ce sont les mêmes axes qui ont été choisis pour le développement économique. De plus la politique des filières de PUK est proche de celle que préconisent les socialistes pour l'économie nationale.

Qu'apportera la nationalisation à PUK pour son développement ? On ne le sait pas encore. Mais il est certain que pour les dizaines de milliers de travailleurs du trust, qui ont des conditions très dures et souvent dangereuses, pour les voisins des usines PUK qui doivent subir les nuisances et les pollutions, beaucoup de choses doivent changer. La nationalisation doit en être l'occasion.

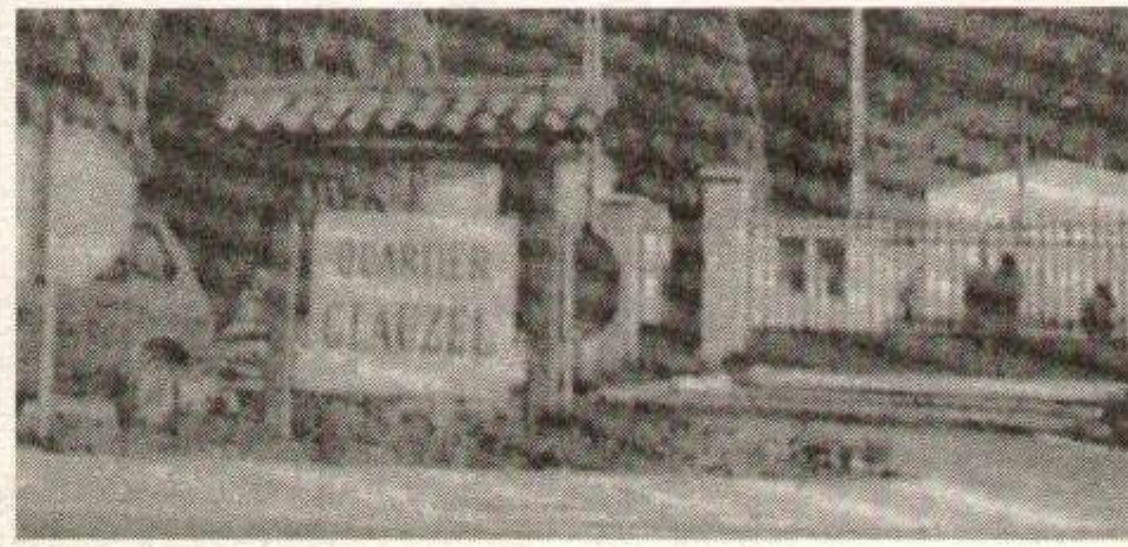
CEUX QUI VOUDRAIENT JOUER LES PINOCHET FRANÇAIS

Il y a quelques temps, on découvrait un trafic d'armes dans lequel trempaient des mercenaires fascistes et giscardiens. Plus récemment, un commando organisé militairement attaquait un dépôt d'armes. Ces derniers jours, « Honneur de la police » menaçait de mort, après Defferre, le président de la Cour d'assise qui juge l'affaire de Broglie dans laquelle sont impliqués Poniowski et bien d'autres personnalités giscardiennes. Parallèlement, des députés UDF et RPR, parlent — dans un hebdomadaire à grand tirage daté de cette semaine — de « rapport de force physique » avec le gouvernement, de « guerre civile », ils font l'apologie du Chili et de sa démocratie des stades. Rêvent-ils, pour la France, d'un coup de force à la Pinochet ? Cela ressort très clairement, en tous les cas, des propos du député RPR Tranchant. Sa justification du renversement d'un pouvoir élu au suffrage universel par le moyen d'un putsch fasciste est tout un programme. Nous voici avertis : des gens comme lui voudraient rééditer ce qui s'est produit à Santiago. Le mieux, pour que leurs ambitions avortent est de les mettre en lumière alors qu'elles commencent à peine à s'exprimer. Pour que leurs projets fascistes restent à l'état de rêves.

Léon CLADEL

4 mitrailleuses lourdes, 115 pistolets-mitrailleurs 7 hommes parfaitement disciplinés

115 pistolets-mitrailleurs, 4 mitrailleuses lourdes dérobés au centre mobilisateur de Foix, dimanche matin par un commando de 7 hommes. « Il est évident que ces hommes étaient au courant des moindres faits et gestes et des habitudes du quartier Clauzel » dira l'adjudant de garde. Sans hésitation le commando se dirige directement vers le magasin des armes. Sans se préoccuper du bruit — la maison la plus proche est à des centaines de mètres — ils ont forcé la porte blindée avant de pénétrer dans le dépôt, tout comme s'ils connaissaient parfaitement l'environnement de la caserne. Ces individus masqués dont certains portaient les cheveux mi-longs et d'autres très courts, brandissaient — détail troublant — des pistolets MAC 50, arme réglementaire dans certaines unités de l'armée française. Il a fallu une heure au commando pour charger les quatre mitrailleuses lourdes de calibre 12,7 avec leurs six canons de rechange et cent quinze pistolets-mitrailleurs. Ces armes : pistolets-mitrailleurs et mitrailleuses lourdes ne sont pas communément utilisées pour des hold-up. Éprouvées en Indochine puis en Algérie, elles serviraient plutôt au combat de rue. La parfaite assurance avec laquelle évoluaient les hommes du commando, ils n'ont même pas coupé les fils du téléphone, leur parfaite connaissance du terrain, le comportement extrêmement discipliné, militaire pourrait-on dire, tous ces indices laissent à penser qu'il pourrait s'agir d'individus très proches de l'armée, informés de tout ce qui se passait au centre mobilisateur. Comment se procurer les percutés indispensables au fonctionnement de telles armes, sans avoir des liens soit avec l'armée, soit avec les nombreux trafiquants d'armes qui, au niveau européen, roulent pour l'extrême droite ?



« Nous préparons des actions terroristes armées pour venir à bout de ce gouvernement »

« Oui, je suis fasciste ; oui, nous préparons des actions terroristes armées pour venir à bout de ce gouvernement ». C'est dans le Journal du dimanche que l'un des trafiquants d'armes interceptés le 4 octobre sur l'autoroute du Nord, fait cette déclaration. Dans la voiture arrêtée sur l'autoroute du Nord près de Senlis : 51 armes, pistolets et pistolets-mitrailleurs. Suite à cette affaire, la police a découvert un véritable arsenal chez un certain Olivier Danet : 8 pistolets « Smith et Wesson », 4 revolvers 357 magnum, 2 pistolets-mitrailleurs, ainsi que 300 cartouches. Cet individu, fils d'un notable de Rouen, avait été, il n'y a pas si longtemps, chargé de la sécurité de Giscard, notamment à Ajaccio, lors de l'explosion dans les consignes de l'aéroport. Également impliqués dans cette affaire, deux anciens des services d'ordre giscardiens : Thierry Tchong Tchong et Patrick Latessier. Le fait qu'à cette occasion, le capitaine Barriol, adjoint du GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) ait été mis en cause, en dit long sur les liens qui peuvent exister entre la gendarmerie, la police et les milieux fascistes.

« La guerre ne fait que commencer. Les incidents vont s'aggraver ».

MADÉLIN
(DÉPUTÉ UDF D'ILLE-ET-VILAINE)



Pour Madelin, député de la quatrième circonscription d'Ille-et-Vilaine et trésorier du groupe parlementaire UDF : « La guerre ne fait que commencer, les incidents vont s'aggraver ». « On va vers une division des Français. La haine, les vieux démons ressuscitent. Bientôt il régnera une véritable atmosphère de guerre civile ». Celui qui parle de guerre civile fut, en 1964, l'un des fondateurs du mouvement fasciste Occident dont était issue la FANE néo-nazie. Après la dissolution du groupe Occident en juin 68, Madelin rejoignit les giscardiens. En 1974, il s'occupa de lancer des journaux anti-Mitterrand, tel Spécial Banlieue dont il était le directeur de publication. Pur hasard, ce journal, si l'on peut parler ainsi à propos de telles publications, était édité, comme d'autres du même genre, par

SERVICE (Société d'étude et de recherche visuelle : d'impression, de composition et d'édition). Parmi les responsables de cette société, cinq dirigeants du groupe fasciste Ordre nouveau. On cite parmi les proches de Madelin, Georges Albertini, lié, lui aussi, à SERVICE. Il fut, sous l'Occupation, secrétaire général du parti de Déat. Arrêté en 45, il passera 4 ans en prison. Conseiller de la Banque Worms, il est aussi dirigeant de l'Institut supérieur du Travail, qui organise, pour les grands trusts, des stages de formation à la lutte antisyndicale. Albertini est adhérent à la Ligue anti-communiste mondiale, liée à l'Union mondiale nationale-socialiste. Alain Madelin, lui-même, était professeur à l'ISI, aux côtés de Claude Harmel, un des adjoints du collabo Déat.

MENACES DE MORT CONTRE MAGISTRATS

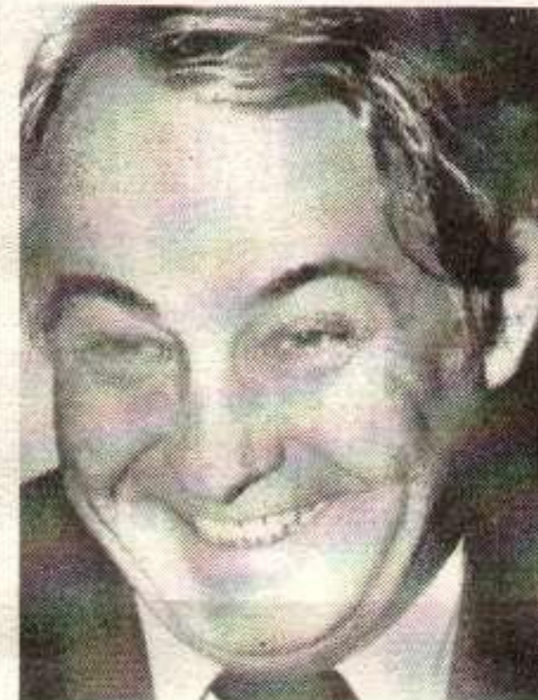
Est-ce parce qu'il a demandé le témoignage des anciens dirigeants de la police sous Giscard : les Ottavio de la Brigade criminelle, les Ducret et autres Poiblan de la police judiciaire ? Est-ce parce qu'il a accusé Poniowski de mensonge par omission ? Est-ce parce qu'il a parlé de « Watergate français » ? Toujours est-il que le président de la Cour d'assise, où se juge actuellement l'affaire de Broglie, vient de recevoir de mystérieuses menaces de mort signées « Honneur de la police ». Est-il besoin de rappeler que l'attentat perpétré contre un des responsables de la CGT parisienne au lendemain de la grande manifestation des sidérurgistes, était signé « Honneur de la police », de même que l'assassinat de Pierre Goldman. « Honneur de la police » avait aussi revendiqué l'attentat à la bombe contre le domicile d'Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme. De même que les menaces de mort reçues ces derniers temps par Defferre et accompagnées d'une balle de 9mm. Une police où l'activisme de droite semble se développer comme en témoignent les incidents provoqués à Lyon contre Defferre, lors de l'enterrement d'un policier, et à l'origine desquels on trouve la FPIP (Fédération professionnelle indépendante de la police), groupuscule syndical fasciste.



« Nous allons en arriver au rapport de force physique ».

TOUBON
(DÉPUTÉ RPR DE PARIS)

Pour Toubon, député RPR de Paris : « Le gouvernement a la volonté de changer le régime politique du pays ». « Nous allons en arriver au rapport de force physique. Je n'exclus pas le jour où les socialistes nous empêcheront de parler. Je ne suis pas sûr d'avoir toujours le respect de mes droits ». « La majorité des Français ne veulent pas de ce nouveau régime ». « L'opinion, l'opinion va bouger. Les éléments sont réunis. Et l'opinion, en dehors des échéances électorales, peut jouer un rôle très important sur l'évolution des choses ». Il prévient : « Nous agissons par la pression, peut être par la révolte de l'opinion. On peut interrompre le processus socialiste ». Nous voilà prévenu, Toubon ne semble pas résigné à attendre les lointaines législatures pour entreprendre la reconquête du pouvoir.



« Le Chili, c'est un pays riche. Pinochet a finalement réussi une sorte de démocratie... ».

TRANCHANT
(DÉPUTÉ RPR DES HAUTS-DE-SEINE)

« Nous avons affaire à un pouvoir totalitaire, d'autant plus dangereux qu'obtenu par un moyen démocratique. » C'est Georges Tranchant, député RPR des Hauts-de-Seine qui parle. Ce monsieur a des idées arrêtées sur tout : « Aujourd'hui, il vaut mieux faire un hold-up, plutôt qu'un délit économique... On relâche tous les bandits ». « Le chômage ? Il faut faire la chasse aux faux chômeurs et aux faux malades, on ne peut poursuivre la fraude fiscale avec sévérité et favoriser dans le même temps ceux qui volent dans le pot commun ». « Faites donc gérer les caisses chômage par des compagnies d'assurances privées et vous verrez bien ». Avec lui plus de grève : « Je suggère que seules soient permises les grèves à motifs sérieux, à but non politique et après le dépôt d'un préavis de trois semaines à un mois ». « La vie est un rapport de force, l'égalité n'existe pas. Chacun, ici bas, peut être son propre maître s'il en a envie. Dès lors

que vous louez vos services, vous ne pouvez acquérir des droits relatifs ». Les syndicats, il est contre aussi : « En tout cas, contre les syndicats communistes dont la fonction est de détruire l'entreprise ». « Je voudrais obtenir l'illégalité du PC en France ». Il cite en exemple, le Chili, qu'il connaît bien puisqu'il a fait partie d'une mission parlementaire française qui a rencontré Pinochet : « Regardez le Chili, c'est un pays riche. Pinochet a finalement réussi une sorte de démocratie, il y a la télé, les journaux, les radios... Tout, sauf le PC. N'oubliez pas que ce sont les marxistes et le whisky qui ont tué Allende ». Tranchant envisage-t-il de faire comme Pinochet, un coup d'Etat pour rétablir ce qu'il appelle, lui, une « démocratie sans syndicat, sans grève, sans communistes » et que tout le monde appelle dictature ? On peut se poser sérieusement la question.

CHIRAC VEUT SE DEDOUANER

« Le climat actuel est dangereux pour la démocratie... Il faut dédramatiser et que chacun retrouve son calme ». « On peut critiquer sans s'opposer » déclarait Chirac au Club de la Presse d'Europe 1. Le même Chirac ne déclarait-il pas, une semaine auparavant, dans un journal anglais il est vrai : « Une expérience aussi extrême, jour après jour, peut entraîner une réaction virulente de la part d'une population qui n'est pas prête à cela ». Chirac, semble-t-il, veut se dédouaner, dans le cas où éclateraient des violences venant de l'extrême-droite ou de la droite tout court. Dans le même temps, Tranchant, député RPR, faisait publiquement dans une interview aux Nouvelles Littéraires, l'apologie de Pinochet et de la « démocratie chilienne ». Y a-t-il une répartition des rôles ? Même Bariani, au congrès des radicaux UDF, s'est cru obligé d'affirmer que les radicaux n'étaient pas « les fourriers du poujadisme » et n'auraient rien à voir avec des menées violentes de droite.

MAGISTATS

24^{ème} CONGRÈS DU PCF

QUELLES MUTATIONS ?

On pourrait passer rapidement sur le chapitre du projet de résolution intitulé « Une époque historique nouvelle » et on aurait tort car il fonde toute la suite, toute la stratégie autogestionnaire retenue. Voici la démarche adoptée en quelques phrases : "nous vivons dans une « France en mutation » où le capitalisme, ayant « atteint ses limites historiques » et dressé contre lui la grande majorité du peuple, le socialisme est à l'ordre du jour ; nous vivons dans « un monde en mutation » où le rapport de forces de classes devenu favorable aux « forces de paix et de progrès » permet l'avancée pacifique au socialisme dans certains pays dont la France ; nous avons tardé à saisir la nature et la portée de ces mutations et donc tardé à définir une stratégie révolutionnaire qui leur soit adaptée, une « voie française pour le socialisme ». Le projet de résolution du XXIV^{ème} Congrès entend combler ce retard."

On comprend donc l'importance de l'exposé des « mutations » du monde contemporain ; et on comprendra aussi qu'on ne saurait régler la question en quelques lignes. Aussi nous sommes-nous bornés à soulever quelques objections décisives selon nous. Pour inciter à la discussion et la poursuivre...

Camille GRANOT

EN FRANCE...

La Résolution concentre beaucoup de remarques intéressantes concernant les mutations de la société française : concentration capitaliste, extension du salariat, urbanisation, mutations technologiques etc... Remarques qu'elle conclut ainsi : « Ainsi, en entreprenant de remodeler la France selon ses intérêts de classe, la grande bourgeoisie a déstabilisé la société toute entière. Elle a porté à un niveau supérieur la contradiction radicale entre les nouvelles forces productives et les anciens rapports sociaux. Et elle a élargi le cercle des forces capables de s'en libérer. »

C'est ne voir qu'un côté des choses. Il est vrai, les rangs de ceux que le capital exploite et opprime ont gonflé ; il est vrai, de nouvelles couches prolétariées ou presque sont entrées dans l'action anticapitaliste. Ce faisant, le système capitaliste a produit contre-feux et garde-fous. L'extension du salariat s'accompagne de statuts multipliés et de nouvelles divisions ; la tension exercée par le capital pour faire face à la concurrence internationale, ses « restructurations » et « dégraissages » ont démultiplié les contradictions au sein de la classe ouvrière et du peuple, entre actifs et chômeurs, immigrés et Français, travailleurs précaires et les autres etc... etc... ; l'urbanisation est source de con-

flits explosifs au sein des classes populaires elles-mêmes. Négliger cet aspect de la réalité, négliger ce côté difficile qui est le lot quotidien de notre action de militants communistes, risque d'obscurcir les tâches prioritaires des communistes aujourd'hui : le travail à l'unité, à l'organisation, à la syndicalisation, le travail à l'alliance des différentes couches et classes sociales et l'appui fondamental sur la classe ouvrière.

Sous-estimer les capacités stratégiques d'attaque et de résistance du capital conduit à ne pas s'attaquer à ses bastions bien réels : on « compose » avec lui, assurés qu'il est historiquement condamné et il reste en place. Surestimer les capacités révolutionnaires du peuple amène à minimiser la portée de sa mobilisation concrète à chaque moment : on est déçu de son « niveau de conscience » qu'on juge « trop bas » au regard des espoirs arbitrairement conçus... et on en reste là.

A dire n'importe quand et à tout propos que le socialisme est à notre portée, on est porté à dire qu'il est en chemin, qu'il est déjà là, que l'avenir commence maintenant. On aura pris un petit rayon de soleil d'hiver pour l'arrivée du printemps ; on nourrira les impatiences, les déceptions et les abandons plutôt que de mobiliser les énergies pour y préparer !

MAI 68

A propos de mai 68, la Résolution écrit : « Premier grand affrontement entre la masse des travailleurs et le pouvoir des monopoles, ils ont manifesté non sans confusion la puissance naissante du mouvement populaire qui aspire à la désaliénation des rapports sociaux et de la vie personnelle, pousse aux retrouvailles entre travail intellectuel et travail matériel et à l'autogestion, met en question le vieil ordre tout entier. »

Mai 68 n'est pas assimilé — comme ce fut le cas dans l'Humanité d'alors — aux « faux révolutionnaires se comportant objectivement en alliés du pouvoir gaulliste ». Donc acte. La réflexion pourrait être poussée plus avant. Jusqu'à analyser la responsabilité du rendez-vous manqué des forces communistes du pays et de l'explosion de la jeunesse en mai 68. Il y a des

retards qui ne se rattrapent pas. D'autant que — de notre point de vue — toutes les leçons de 1968 ne sont pas encore tirées ici. Notons-en deux pour inciter à la discussion :

— c'est l'irruption massive de la classe ouvrière dans l'histoire des années 60 ; celle que d'aucuns — comme aujourd'hui d'ailleurs — avaient déjà enterrée, que d'autres prétendaient « embourgeoisée », entre en scène et malgré les entraves et les freins de toutes sortes, fait preuve de son existence, de sa détermination et de sa force.

— c'est aussi l'expérience, même douloureuse de l'arme électorale. Une classe ouvrière, des couches populaires, mobilisées, situées aux points névralgiques de l'appareil productif pèsent autrement plus lourd pour transformer la réalité que les bulletins additionnés dans l'urne.

Certains ont dit ou espéré que

mai 81 pourrait réaliser en douceur ce que mai 68 avait rêvé violemment. Ce n'est pas si simple. « Remettre en question le vieil ordre tout entier », bien sûr : mais avec quels outils, en s'appuyant sur quelles forces de classe, pour quels objectifs concrets ? Mai 68, ce n'est pas un peu d'écologie, un peu d'autogestion, un peu de féminisme,

c'est l'affirmation renouvelée de la force des prolétaires et de tous les opprimés en action pour la destruction du système capitaliste, pour leur émancipation totale. Seule cette action de classe et sa victoire garantissent pleinement les aspirations au mieux-vivre, à l'égalité et à la démocratie exprimées par mai 68.

PEUT-IL CHANGER LA CONSTITUTION ?

La constitution de 1958 — dit la Résolution — « constituait un puissant facteur de bipolarisation de la vie politique française, une tentative d'y introduire à terme la pratique anglo-saxonne d'une alternance sans danger pour le capital en marginalisant le courant révolutionnaire. Nous avons sous-estimé la sérieuse menace que constituait pour notre parti ce nouveau mécanisme institutionnel. »

"Menace pour notre Parti" : c'est là une vue bien étriquée que de s'en tenir aux 15% du 26 avril. Et si la menace concernait l'ensemble du combat de la clas-

se ouvrière et du peuple ? Et si la menace continuait de peser pour ses combats à venir ? Participer au gouvernement, pratiquer les lois constitutionnelles ne garantit pas contre leur nocivité présente et future. Pourquoi la critique de la constitution de la Vème République a-t-elle été abandonnée de fait ? Et si celle-ci est un « moyen (...) pour mieux assurer tout à la fois la domination et les profits » de la grande bourgeoisie — cf la Résolution —, pourquoi ne s'en prend-on pas à un si mauvais outil précisément aujourd'hui ?

ET LE TIERS-MONDE ? ET LES RISQUES DE GUERRE ?

La Résolution décrit ainsi le « monde en mutation », où se profile un « nouveau tournant dans le rapport de forces international » : « Extension et poids croissant du socialisme, effondrement du système colonial, luttes pour le mieux-être et la démocratie dans les pays capitalistes, essor de mouvements émancipateurs comme celui des femmes pour leur libération, des jeunes pour une autre vie — autant de dimensions des changements qui s'opèrent. »

Cette description achoppe sur deux réalités et sur deux questions : y a-t-il « extension et poids croissant du socialisme » ? Que signifie « l'effondrement du système colonial » ?

Prenons l'exemple de la France. Hormis en Guadeloupe, en Martinique et dans les autres DOM-TOM où il se maintient honteusement, le système colonial s'est effondré, cela est vrai. Cela recouvre une réalité contradictoire.

L'un des ses aspects, c'est que les peuples des pays coloniaux ont, depuis la Libération, porté des coups fatals au vieux colonialisme. Il ne s'est pas effondré parce qu'il était périmé ou immoral : les luttes de libération des

ses métamorphoses pour se maintenir, ni les moteurs de son effondrement : les peuples et pays du tiers-monde.

Si « extension et poids croissant du socialisme » traduit l'avancée des forces étatiques soviétiques et alliées de l'Union soviétique d'aujourd'hui, nous ne partageons pas du tout le point de vue exprimé par la Résolution. Depuis la fin des années 50 au contraire, le socialisme a pris des coups à l'échelle mondiale : il s'est trouvé divisé et a perdu l'un de ses piliers les plus solides : l'Union soviétique. Voilà une « mutation » fondamentale sur laquelle les communistes ont à s'interroger en profondeur et sans faux-fuyant. Comment expliquer que la « patrie du socialisme », hier espoir de tous, l'un des acteurs les plus efficaces de la lutte anticoloniale pendant la guerre, aujourd'hui envoie ses pilotes de chasse bombardier l'Erythrée, stationne des troupes d'occupation en Afghanistan et quadrille le monde entier de bases et de sous-marins militaires ? Quiconque opprime un autre ne saurait être libre. Des faits aussi tangibles indignent que l'Union soviétique n'est plus socialiste. C'est une mutation négative, un reflux dans l'avancée historique des opprimés, dont les communistes du monde entier n'ont pas encore saisi les causes dans leur complexité. Ni même mesuré toute la réalité ni toute la portée.

Cela pèse d'un poids extrême pourtant. Le visage du monde a changé en effet. Si dans une même famille — celle des prolétaires et des peuples — l'un des membres lâche les autres puis cherche à vivre à leurs dépens, il se met hors de la communauté et bientôt se retrouve contre elle. L'Union soviétique d'aujourd'hui draine les richesses de l'Europe de l'Est et d'autres pays à son profit et menant une politique de force et d'intimidation de par le monde, a fait ainsi. Nous reviendrons sur ce fait majeur des vingt dernières années qui bouleverse profondément la disposition des forces à l'échelle planétaire : l'apparition d'une grande force militaire qui prétend — au nom du socialisme — étendre son influence et qui pratique une politique d'expansion contraire au socialisme. Il est porteur de tensions, de rivalités, de conflits et d'une troisième guerre mondiale dans un monde toujours dominé par la logique du profit et de l'oppression. La paix mondiale garantie pour une stratégie de passage en douceur au socialisme ? Optimisme aveugle ou de parti-pris ? Quoi qu'il en soit, il vaudrait mieux ne pas trop s'y fier.

LA CRISE AUX ETATS-UNIS

Les avatars de l'«américain way of life»

«Sous des dehors nouveaux, on ressort la thèse républicaine classique, la "théorie de l'offre", selon laquelle la relance économique ne s'obtient qu'en aidant la haute finance et la grande industrie. Diminuer les impôts de 25% pour toutes les tranches de revenus n'est qu'une façade permettant de mettre plus d'argent à la disposition des riches pour les amener à investir... Qui croyez-vous donc être l'auteur de cette opinion ci-dessus résumée? Un membre de Parti démocrate américain, un farouche opposant à la politique monétariste de Reagan, ou encore Catherine Lemaire, notre collaboratrice sur les questions économiques? Hé bien non, vous n'y êtes pas du tout. Il s'agit ni plus ni moins du directeur du Budget américain, lui-même, le père de toutes les mesures économiques d'austérité préconisées par le gouvernement républicain, D. Stockman. Décidément, ces Américains nous étonneront toujours!

Claude LIRIA

Vigoureusement tancé par le président Reagan, Stockman s'est confondu en plates excuses, mais sa démission a été refusée. Stockman avait également dit que la politique monétariste dont l'objectif était la relance économique et la diminution de l'inflation, se soldait par un échec après 10 mois de mise en pratique. En effet, puisque la bataille de l'inflation n'est toujours pas gagnée, tandis que la récession économique touche de nouvelles branches de l'industrie, avec son cortège de licenciements. Officiellement dans les hautes sphères gouvernementales, on n'exclut même pas un retour à une augmentation des impôts. Ainsi, toute la démagogie électorale de Reagan à propos de la diminution des impôts pour tous se déchire

devant les «dures» réalités de la crise.

«TU N'AS PLUS QU'A CREVER!»

Mais il y a un domaine que Stockman a oublié de mentionner dans ce que l'on pourrait appeler son «auto-critique», c'est le domaine social, là où le monétarisme cher à Reagan et Thatcher frappe de plein fouet les couches les plus défavorisées, sans même prendre la peine de se dissimuler.

La réduction des budgets sociaux est en effet entrée en application le 1^{er} octobre. Ce qui signifie une diminution draconienne des prestations sociales versées à tous les laissés pour compte de l'Américain Way of Life, à tous ceux qui ne sont pas des travailleurs actifs. Parmi eux, on trouve



Manifestation contre la politique budgétaire de Reagan...

les personnes âgées qui n'ont pas cotisé pour leur retraite (assez nombreuses aux USA), les mères de famille seules avec des enfants et qui, par conséquent, ne peuvent pas travailler, les minorités ethniques (Noirs et hispanophones) qui fournissent le gros des chômeurs sans qualification*. Autre exemple particulièrement révoltant : la réduction des allocations aux victimes de la silicose. «Mineur, tu as travaillé tant que tu as pu; maintenant tu étouffes; Reagan te coupe les vivres. Qu'est-ce que tu attends pour crever?!».

Ainsi se trouve mise en application ce que C. Meillassoux, dans une interview récente à notre journal, appelait une politique de «li-

quidation physique» de tous les sans-travail, les vieux, les malades, les femmes seules, les chômeurs, etc... Tous ceux dont le capitalisme ne veut même plus assurer la survie, dès lors qu'il ne les utilise plus à son profit. Et je vous parie que d'ici un an ou deux, les sociologues américains feront des études sur une poussée des suicides, de la criminalité ou de la prostitution aux USA!

«TU N'AS PLUS QU'A TE TAIRE!»

L'autre volet de cette politique économique, c'est bien sûr une régression effarante sur le plan des droits et libertés démocratiques du peuple et des travailleurs. Par exemple, un projet est en discussion pour rendre à la CIA et au FBI, carteblanche dans l'espionnage de tous les citoyens américains susceptibles de troubler l'ordre public... On se souvient aussi de la manière particulièrement musclée avec laquelle Reagan a mis fin à la grève des contrôleurs aériens au mois d'août : en quelques jours, le syndicat s'est vu imposer 4,4 millions de dollars d'amende (le total atteint aujourd'hui des centaines de millions!), son fonds d'urgence a été «gelé» par des fonctionnaires fédéraux, des poursuites ont été engagées contre 72 dirigeants syndicaux, et 12 000 contrôleurs ont été licenciés sur le champ parce qu'ils refusaient de reprendre le travail.

Politique d'autant plus dangereuse que les syndicats américains ne suivent pas, au niveau des directions en tout cas, une ligne de lutte de classes et préconisent plutôt une ligne de «soutien» du mouvement ouvrier au «système capitaliste», en échange de l'accord du patronat à «soutenir les conventions collectives et le droit à l'existence des syndicats».

FINI LA VOITURE ET LA MAISON INDIVIDUELLE...

Pour en revenir à la politique de Reagan, la même coupe sombre a frappé la fonction publique puisque le gouvernement fédéral, obéissant aux ordres, a licencié 15 000

fonctionnaires.

Ajoutez à ce triste tableau, 550 000 chômeurs de plus en octobre et vous comprendrez que les achats de la population aient subi une baisse importante ces derniers mois. C'est surtout dans le commerce de détail qu'on note un net ralentissement. A New-York, les sept principaux grands magasins, pourtant en soldé à cette période de l'année, enregistrent leurs plus mauvais résultats. Le ralentissement touche l'équipement ménager, les meubles, l'électronique, les vêtements d'hiver.

L'alimentation n'est pas épargnée : l'une des principales chaînes de supermarchés de la région de New-York, *A and P*, va fermer une trentaine de ses 265 magasins. Selon le directeur, la clientèle est de plus en plus regardante sur les prix et achète ailleurs ou n'achète plus ce qu'elle juge trop chère.

Dans la grande industrie, la vente des automobiles a baissé de 27% en octobre. La machine-outil est à son niveau le plus bas depuis 5 ans : la firme *International*

Harvester va suspendre pendant trois semaines sa production dans 16 usines des USA et 3 du Canada, mettant 20 000 ouvriers en chômage temporaire. 10 000 sont déjà au chômage depuis plusieurs mois (cf. dans notre dernier HR, l'article de notre correspondant du Nord).

La récession touche aussi l'électronique, le verre, l'acier. *Polaroid* va licencier 1 000 de ses 17 000 salariés, début 82. *Honeywell* va fermer son usine du Massachusetts, 400 personnes seront licenciées.

Mais c'est surtout l'industrie du bâtiment qui bat de l'aile. En effet, à cause des taux d'intérêt élevés aux USA, l'accession à la propriété de la maison individuelle — vieux rêve du citoyen américain moyen — est devenue impossible. Un stock de 300 000 maisons neuves reste invendu; avec un million de mises en chantier (18% de moins qu'en 1980), l'industrie du bâtiment redescend à son chiffre le plus bas, celui de 1946, malgré l'augmentation de la population. 830 000 ouvriers du bâtiment sont au chômage.

En 5 ans, le prix d'une maison familiale a augmenté de 50%, celui de son entretien de 60%, et les remboursements des traites de plus de 170%!

C'est ainsi que la voiture et la maison individuelle, deux symboles de l'Américain Way of Life, sont en train de devenir des objets de luxe.

Et le budget militaire dans tout ça? Il se porte bien lui, merci...

* Les exemples qui alimentent cet article sont repris d'un reportage du journal *Le Monde* et d'un article du *Monde diplomatique* de novembre 1981.

ONU

AFFRONTLEMENT USA-TIERS MONDE POUR LE SECRETARIAT GENERAL

Cela fait maintenant plus d'un mois que la Chine et les USA s'affrontent à coups de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, à propos de l'élection d'un nouveau secrétaire général de l'organisation.

Kurt Waldheim, soutenu par les USA, brigue un 3^{ème} mandat mais la Chine s'oppose à sa réélection. La position chinoise est claire : il ne s'agit pas de s'opposer à la personne même de Waldheim mais de proposer que ce soit un représentant du tiers-monde, largement majoritaire à l'ONU, qui soit élu.

La Chine soutient donc la candidature de M. Salim, ancien ministre tanzanien des Affaires étrangères. M. Salim a été proposé par le groupe afro-arabe. Il se présente comme l'homme du tiers-monde qui regroupe les deux tiers de l'humanité et représente l'écrasante majorité des membres de l'ONU. Sa candidature, appuyée par l'Afrique et l'Organisation de l'unité africaine, par les Etats arabes et de nombreux pays non-alignés ainsi que par la Chine, se heurte à l'intransigence américaine qui refuse de voir le poste de secrétaire général échapper à un représentant d'un pays industrialisé.

Selon les textes, le poste de secrétaire général doit être attribué à un représentant d'un petit Etat, non engagé dans les grands conflits mondiaux. La Tanzanie répond à ces critères. Alors pourquoi le veto américain, dénoncé par les pays de l'OUA?

Il faut rappeler que, mis à part U. Thant (Birmanie), tous les secrétaires généraux de l'ONU depuis 1946 ont été des occidentaux. C'est une injustice flagrante, compte tenu du poids grandissant du tiers-monde depuis l'accès à l'indépendance des anciennes colonies.

Selon le représentant tanzanien, «un veto doit s'appuyer sur un principe. Sur quel principe s'appuie le veto à ma candidature? S'agit-il de ma personne ou du groupe de pays que je représente?».

Encore une fois, les pays du tiers-monde ont dénoncé l'utilisation abusive du droit de veto par les USA qui marque une sorte de mépris à l'encontre de la volonté majoritaire de l'Assemblée générale.

Pour le moment, la situation est bloquée. D'autres candidats du tiers-monde se sont présentés : Argentine, Pérou et Mexique, mais ils ne recueillent pas l'assentiment général. Il faut noter en particulier l'abstention systématique de l'URSS et de la Grande Bretagne.

Pourquoi Moscou, qui se présente comme l'alliée naturelle des pays non-alignés, ne soutient-elle pas la candidature de M. Salim? Voilà qui devrait éclairer les pays du tiers-monde sur la nature du soutien de l'URSS à ces pays.

CL

ET L'AIDE AU TIERS MONDE?

Pour appliquer dans tous les domaines une politique de réduction du budget (sauf le budget de la Défense qui est le seul en augmentation), D. Stockman — toujours lui — avait préconisé au mois de février une diminution de l'aide américaine au Tiers Monde, déjà bien mince.

Mais le Département d'Etat a réagi, violemment contre cette proposition. Un collaborateur du général Haig a même déclaré : «M. Stockman propose tout simplement un retrait américain de la planète». En effet, tout bon économiste ou homme politique défendant les intérêts bien compris de l'impérialisme sait que chaque dollar d'aide versé à un pays du Tiers Monde rapporte à son donateur «désintéressé», 2 dollars de commandes en biens et services. Sans parler de la pression politique que cette «aide» permet d'exercer sur le régime qui la reçoit.

Il semble donc que le gouvernement américain s'oriente plutôt vers une nouvelle distribution de l'aide. Reagan a déjà déclaré qu'il préférerait les aides bilatérales de pays à pays plutôt que le versement à un organisme international chargé de les répartir ensuite. Le critère d'attribution des aides américaines sera donc fonction de la politique suivie par les pays qui les reçoivent. Il faudra encore plus qu'auparavant faire preuve d'allégeance à l'égard des USA pour en bénéficier.

Le gouvernement américain a aussi laissé entendre qu'il diminuerait ou même suspendrait les fonds versés à des organismes dépendants de l'ONU, comme l'UNESCO, dans la mesure où ces organismes échappent de plus en plus à la main mise américaine et font entendre les revendications du Tiers Monde.

Aujourd'hui il est clair pour tout le monde que le régime issu du coup d'Etat du 13 mai 1978 a fait complètement faillite; à la période noire d'Ali Swalih, a succédé une période encore plus sombre; les Comores figurent parmi les 32 pays les plus arriérés du monde. Ce qui est choquant, c'est de voir nos gouvernants vivre de la misère du peuple en faisant main basse sur les aides internationales destinées à notre pays. L'économie du pays est au bord du gouffre, les caisses de l'Etat sont vides; chômage, vie chère, misère sont le lot quotidien des masses laborieuses de notre pays. Répression policière, bannissement des libertés démocratiques, telle est la réponse d'Ahmed Abdallah à cette situation.

Aux Comores, il n'y a pas de syndicat, pas de partis politiques, pas de journaux. Le peuple n'a que le droit de souffrir en silence. Voilà la réalité que le gouvernement comorien veut cacher aux délégués venus assister à la réunion du Comité des 7, en multipliant les chicanes pour éviter tout contact avec la population, invoquant des prétendues raisons de sécurité. Tout le monde sait que le peuple comorien est un peuple accueillant; les étrangers qui vivent dans notre pays peuvent en porter témoignage. Si quelqu'un menace la sécurité du Comité des 7, c'est bien Ahmed Abdallah et ses mercenaires qui, depuis samedi matin, ont instauré l'Etat de siège à Moroni et dans les environs. Dans les rangs du pouvoir, c'est vraiment la panique. Isolé dans son propre camp, ayant fait chou blanc à Paris, Ahmed Abdallah est en train de jouer son va-tout pour essayer de sauver ce qui peut l'être. C'est curieux d'ailleurs comme l'histoire peut parfois se répéter. Comme Ali Swalih en 1977, Ahmed Abdallah tente de se prévaloir de la caution du Comité des 7 de l'OUA, pour essayer de sauver son pouvoir de la déchéance, et utiliser ainsi, la conférence à des fins de politique intérieure. Mais c'est peine perdue, car notre peuple en a assez de la dictature féodale, assez de la misère et de la répression; tout le monde aspire à un changement. Ahmed Abdallah ne se fait d'ailleurs aucune illusion; il sait qu'il doit passer la main; la lutte pour la succession est donc ouverte. C'est dans ce contexte que Muzawar a lui aussi essayé d'utiliser la conférence pour se propulser au devant de la scène après ses déboires de ces derniers mois. Comme on le voit, ces messieurs sont loin des préoccupations réelles de la conférence, à savoir le retour de Mayotte dans l'ensemble comorien.

Un des délégués à la conférence a déclaré à son arrivée à Moroni: «Si le Comité des 7 se réunit à nouveau aujourd'hui à Moroni, c'est que le problème de Mayotte est complexe». De leur côté, les nouvelles autorités françaises ont affirmé que «le problème de Mayotte est à la fois simple et complexe». Simple parce que pour M. François Mitterrand et le PS, Mayotte est une partie intégrante de l'archipel des Comores; complexe parce que le régime mis en place à Moroni et tenu à bout de bras par les mercenaires de Bob Denard, constitue un obstacle au retour de Mayotte dans l'en-

Afin d'examiner la question de l'île de Mayotte, toujours occupée par la France, le secrétaire général de l'OUA, un représentant de la Conférence islamique et des délégués de sept pays, viennent de se rendre aux Comores. A cette occasion, Swauti Ya Umati (*La Voix du peuple*) a publié une lettre ouverte afin de donner son point de vue sur le gouvernement Ahmed Abdallah imposé aux Comores grâce à des mercenaires français, ainsi que sur l'avenir de Mayotte, partie intégrante des Comores.

COMORES

Lettre ouverte au secrétaire général de l'OUA



Bob Denard, responsable de la garde présidentielle aux Comores et chef des mercenaires. Egalement concessionnaire Citroën à Bordeaux.

semble comorien. Ahmed Abdallah lui-même a déclaré récemment que le président français n'a pas changé de position sur le problème de Mayotte: cette île doit retourner dans l'ensemble comorien; il reste seulement à fixer les modalités pratiques de ce retour. Si nous avons bien compris la position française, elle se ramène à ceci: oui à la restitution de Mayotte mais à condition qu'Ahmed Abdallah quitte le pouvoir. Nous ne voulons pour notre part, retenir pour l'instant, que la position de principe du gouvernement français concernant l'île comorienne de Mayotte tout en demandant qu'elle soit suivie rapidement de mesures concrètes. Les Comores ont encore en mémoire la fausse promesse faite par Monsieur Giscard d'Estaing à la veille de l'élection présidentielle française de 1974, et ne manquent pas de faire le rapprochement avec la

situation actuelle.

En effet, après le 10 mai, rien n'a changé à Mayotte, sauf peut-être le député qui est maintenant un Français de pure souche; un certain Hory, un socialiste en rupture de ban. En tout cas, le malaise est général au sein de la population; les bienfaits de la présence française tardent à venir; c'est même le contraire que l'on constate; tous les emplois importants sont occupés par les métropolitains, l'administration coloniale mise en place par Giscard est restée intacte; la légion, la gendarmerie et la marine françaises sont omniprésentes.

«Nous voulons rester français pour être libres» disait Marcel Henry. Aujourd'hui, les Mahorais ont «la liberté» de chômer, de se prostituer, de noyer leurs soucis dans la drogue, l'alcool etc... Les paysans sont dépossédés de leurs terres (surtout dans le nord de l'île); le maras-

me est tel que les autorités coloniales, envisagent d'importer des bananes, du manioc, du poisson etc... C'est vraiment le comble. Les jeunes mahorais subissent une sélection malsaine dans les écoles coloniales, nombre d'entre eux sont obligés d'aller à Ndzuwani et Ngazidja pour étudier, telle est la dure réalité de la «collectivité territoriale» française; là-bas aussi, les gens veulent que les choses changent.

Swauti Ya Umati a salué chaleureusement l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République française et l'arrivée des socialistes au pouvoir. Le programme du Parti socialiste français comporte à notre avis, de nombreux points positifs notamment en ce qui concerne les rapports entre la France et le tiers-monde. Bien sûr, nous n'attendons pas que la France résolve nos problèmes à notre place; en revanche, nous pensons que l'apparition de conditions plus favorables sur le plan international est une bonne chose pour la lutte que mène notre peuple pour son émancipation. En tout cas nous croyons que maintenant, les perspectives de règlement du problème de Mayotte sont nettement meilleures.

Cela a d'ailleurs provoqué la débandade dans les rangs du mouvement séparatiste Marcel Henry et des autres groupuscules pro-départementalistes, tels que le RMPR (*). Quant au PRIM (**), il n'a d'existence que de nom; il n'a aucune audience à Mayotte. Rappelons ici que le PRIM a été créé par les autorités coloniales françaises en 1979, à un moment où le préfet avait maille à partir avec le MPM.

Le PRIM devait donc servir de masse de manœuvre au préfet et rien de plus. Le secrétaire général de ce parti qui assiste à cette conférence à titre d'observateur, ne représente que lui-même. En effet c'est le mahorais de service du gouvernement. Ahmed Abdallah entend montrer par là que son régime a des partisans partout, même à Mayotte. Mais rien désormais ne peut sauver le régime d'Ahmed Abdallah.

Dans ces conditions, le retour de Mayotte dans l'ensemble comorien apparaît comme l'une des conditions pour réaliser le changement souhaité par le peuple comorien. Le peuple comorien entend régler ses problèmes intérieurs en toute indépendance et sans ingérence d'aucune sorte. C'est pourquoi il est juste d'exiger:

- le retour immédiat et sans condition préalable de l'île de Mayotte sous la souveraineté comorienne

- le départ immédiat des forces françaises stationnées à Mayotte

- l'expulsion des mercenaires, pour la plupart français

- l'abrogation de tous les traités contraires aux intérêts de notre pays.

Puisse votre conférence aboutir à des résultats concrets en soutenant ces justes revendications.

Moroni, le 8 novembre 1981

(*) RMPR: Rassemblement pour la République (groupuscule ultra-départementaliste affilié au RPR de Chirac)

(**) PRIM: Parti pour le rassemblement démocratique mahorais

LE SILENCE D'EMMANUELLI

Dans le monde entier, la France proclame à grand bruit son anticolonialisme. En Guadeloupe, colonie française, en cachette du monde, Emmanuelli... se fiche de la gueule du monde. Alors qu'au Mexique François Mitterrand mettait la dernière main à un discours fracassant qui devait exalter «les combattants de la liberté», son secrétaire d'Etat aux colonies, s'efforçait de ne pas voir ni entendre les forces populaires et les voix qui signifiaient que la Guadeloupe est une nation en lutte pour l'indépendance nationale. Pourtant existe-t-il liberté plus fondamentale que celle d'une nation? C'est avant tout cette liberté et cette exigence qui sont bafouées en Guadeloupe. A partir de cela, plus rien n'est normal. Aucun peuple ne s'y est trompé, y compris le peuple français qui plus d'une fois dans son histoire eut à défendre chèrement la liberté de sa patrie.

Se pouvait-il qu'en faisant de si justes déclarations sur le droit des peuples à lutter pour s'affranchir de l'esclavage colonial, un gouvernement socialiste niât en Guadeloupe le fait colonial français et le fait national guadeloupéen? Le 17 octobre 1981, au cours du club de la presse de RCI, nous avons posé la question à M. Emmanuelli, en substance: «La Guadeloupe est-elle oui ou non une colonie française?». Nous avons exigé une réponse sérieuse et précise. Le secrétaire d'Etat nous a répondu par le silence, tous les Guadeloupéens ont pu le constater.

Silence sur le fond de la question et pour le reste, littérature: car Emmanuelli a tout de même tenté de bouleverser la science politique en cherchant furtivement à définir une situation coloniale, expression de rapports politiques et économiques permanents, par des faits conjoncturels et subjectifs tels que le vote du 10 mai et la faible conscience qu'à un moment historique donné, un peuple peut avoir de sa propre situation. Si nous étions certains que M. Emmanuelli voyait ainsi les choses, nous l'aurions certainement traité d'analphabète politique. Mais il n'y croyait pas lui-même. Et c'est faute de pouvoir dire la vérité et du même coup s'avouer colonialiste, qu'il était obligé de se taire sur l'essentiel et de se raccrocher aux sempiternelles litanies, héritage d'un Dijoud qui les tenait lui-même de plusieurs générations de ministres des colonies.

Que les Guadeloupéens ne s'y trompent pas. Aussi vrai que deux et deux font quatre, la Guadeloupe est une colonie, une nation asservie. En niant cette vérité objective, le gouvernement actuel poursuit la tradition de ceux qui l'ont précédé.

Car Emmanuelli ne représente pas que lui-même. Il représente l'Etat français. Et l'homme qui se trouve à la tête de cet Etat, malgré sa flamme mexicaine, est loin de nous faire oublier un certain ministre de l'Intérieur français qui, le 12 novembre 1954, déclarait à propos de la nation algérienne: «L'Algérie, c'est la France... des Flandras au Congo, il y a une loi, une seule nation, un seul Parlement», et exigeait à l'égard des patriotes algériens «la plus rigoureuse répression». Cet homme ressemblait comme un frère au tribun de Mexico et comme lui, s'appelait François Mitterrand!

Nous voulions qu'Emmanuelli avoue la stratégie de la France à l'égard de la Guadeloupe. Il l'a fait par son silence. Et toujours, nous lui poserons la même question, pour que les plus incrédules d'entre nous, comprennent enfin, que devant des gens qui cherchent la bagarre et tentent d'entraver le cours de l'Histoire, il n'y a qu'un seul chemin: celui qu'ont déjà emprunté ceux qu'à Mexico, Mitterrand gratifiait de son salut.

Frantz SUCCAB

Le 20 octobre dernier, au Mexique, François Mitterrand a lancé un vibrant message de solidarité avec les peuples du tiers-monde, « à tous les combattants de la liberté ». Il proclamait : « il n'y a pas de développement économique sans la préservation d'une identité nationale, d'une culture originale ». Ce message en faveur du droit à l'indépendance des peuples et de la défense de leur dignité ne pouvait qu'emporter l'adhésion. Mais, il y a parfois loin des paroles aux actes, de la théorie à la pratique. François Mitterrand terminait son appel en disant : « A tous, la France dit : "Courage ! La liberté vaincra !" ». Mais la France elle-même ne continue-t-elle pas à imposer sa domination coloniale à différents pays ? Le droit à l'indépendance s'arrête-t-il là où commence la domination française ? La France du 10 mai continue à faire régner l'ordre colonial et des combattants de la liberté poursuivent leur lutte contre cette domination-là. C'est notamment le cas en Guadeloupe où la répression colonialiste violente continue à sévir et où l'aspiration populaire à l'indépendance grandit. Voici trois articles, extraits du journal patriotique guadeloupéen *Ja Ka Ta*. Ils montrent la situation dans ce pays et le point de vue des patriotes guadeloupéens. Si François Mitterrand et le gouvernement continuent à refuser de reconnaître le droit à l'indépendance des colonies françaises, l'appel de Mexico s'appliquera à eux aussi.

Hier comme aujourd'hui, notre camp demeure le même : nous sommes avec ceux qui luttent pour s'affranchir de la domination impérialiste, pour conquérir leur droit à l'indépendance.



GUADELOUPE « Courage, la liberté vaincra ! »

LA LUTTE POUR LA TERRE

Pour les officiels, tout semble calme en Guadeloupe. L'état de grâce. Bref, tout leur semble calme.

Pourtant, en profondeur, rien n'est plus comme par le passé. Il s'est produit, ces derniers temps, quelque chose d'essentiel dans l'évolution du pays. Quelques hectares occupés à Bone, d'autres à la Boucan, certains à Bis, puis au Lamentin, à Baie-Mahaut... et cela continue.

Les premières occupations ont connu des affrontements rugueux. Les forces de l'ordre étaient là. Les forces paysannes aussi, sereines dans leur assurance. La loi était du côté de la terre. Ils y sont restés. Ils y sont encore aujourd'hui. Leur froide détermination a prévalu.

Certaines occupations se présentaient comme un défi collectif des paysans guadeloupéens, affrontant la Compagnie fruitière qui voulait démanteler l'industrie sucrière. Les « Képis rouges » étaient encore présents. La justice s'en mêla et condamna. Mais, les paysans tinrent bon. Les terres sont encore occupées et cultivées collectivement. Les cannes plantées ont été récoltées, vendues à l'usine et payées. Là aussi, le sang-froid populaire a triomphé.

Pour occuper ces terres, il fallait, c'est l'évidence, les prendre

à quelqu'un : Compagnies fruitières, sociétés sucrières, communes, Sodeg. Ces appropriations sont en réalité comme un défi des paysans vis-à-vis de l'ordre établi. Il s'agit d'une rupture fondamentale avec les vieilles règles de la société coloniale. Le paysan guadeloupéen des années 1980-1981, n'attend plus passivement les bras croisés, étranger sur la terre qu'il travaille pour d'autres. Il s'insurge. Il reprend son bien fécondé par lui, depuis des décennies.

On n'insistera jamais assez sur l'ampleur qu'ont représenté et que continuent à représenter ces actes de rébellion. Le droit de propriété est sacré, proclame la loi française. Pas si sacré que cela, répond le paysan guadeloupéen. Et il occupe la terre. Pas celle des petits propriétaires. Mais celles des grandes sociétés, incapables par ailleurs de justifier clairement de leurs anciennes et douteuses acquisitions.

Mais défier ainsi la loi de l'autre, c'est instaurer sa propre loi. Refuser le système de l'autre, c'est créer le sien. A travers ces occupations de terre, c'est le refus d'une civilisation, d'un ordre et l'apparition d'un système local.

La mentalité guadeloupéenne est en train de changer. Cette mutation fondamentale est le

prélude à d'autres changements essentiels.

Il est clair que tout cela n'est pas le fruit du hasard. Un lent et patient travail d'organisation, la concordance entre l'analyse politique et les besoins populaires, l'immense dévouement de femmes et d'hommes commencent à porter leurs fruits.

Qui disait que ce pays était incapable de rigueur et de discipline ?

En outre, quand on sait l'attachement du peuple guadeloupéen à la terre, l'occupation prend valeur de mythe. Détenir une parcelle de terre est l'acte qui confère le plus de dignité à un paysan. Plus que jamais, il est enfin ancré... dans sa terre, dans son pays. Rien de plus populaire ne pouvait être fait en Guadeloupe. Et on ne mesure pas encore assez l'impact qu'une telle démarche a suscité.

A ce stade de la réflexion, il faut aller plus loin et se demander si inconsciemment le pouvoir, le vrai pouvoir, n'est pas en train de changer de mains.

Qu'on nous comprenne bien. Il n'est pas question de crier à la victoire et de proclamer futilement que nous avons gagné. Nous sommes bien trop lucides et trop exigeants, pour nous dissimuler l'ampleur des tâches qui restent à exécuter. Mais, chaque étape mérite analyse : le pouvoir ne se

FORCE ARMÉE CONTRE GREVISTES

Vendredi 30 octobre, entre 2 heures et 4 heures du matin, plus de 150 hommes armés et casqués appuyés par des voitures blindées ont investi l'hôpital psychiatrique de Saint-Claude.

Depuis plusieurs jours les deux hôpitaux de Saint-Claude, l'hôpital psychiatrique, et l'hôpital du camp Jacob, connaissent d'importants mouvements de grève.

A l'hôpital psychiatrique : l'intersyndicale constituée par l'UDIC et l'UTS (cette dernière étant affiliée à l'UGTG) se bat pour la réintégration de 14 personnes qui avaient été licenciées pour abandon de poste, faute reconnue par le tribunal administratif le 11 juin. Les syndicats invoquaient la loi d'amnistie. On sait maintenant que les 14 licenciés ont notifié à l'administration un dossier attestant leur amnistie.

Depuis le début de la grève, les syndicats se heurtent à l'obstination de M. Fischer, directeur de l'hôpital. Ce dernier ne veut rien entendre, et invoque mille raisons touchant à la compétence professionnelle des 14 licenciés, alors que ce n'était nullement cela qui était cause du licenciement.

A l'hôpital du camp Jacob : en grève depuis le mardi 20 octobre, le personnel se bat pour de meilleures conditions de travail (manque de personnel) et entend protester contre les conditions d'hospitalisation où l'hygiène la plus élémentaire est absente et qui sont conçues au mépris de la dignité du malade guadeloupéen. Quand dans une chambre quatre ou cinq malades de pathologie différente se servent pour leurs besoins d'un même seau hygiénique, quand en face d'une chambre, une poubelle pleine de vieux pansements empest, quand les nouveaux nés sont amenés à Saint-Hyacinthe dans une ambulance qui sert à faire les courses, etc... On a le droit d'être scandalisé.

Voilà grosso modo, les conflits sociaux qui agitent la région de Basse-Terre. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'y avait pas le feu...

Or, vendredi à l'hôpital psychiatrique à 2 heures du matin, les membres du piquet de grève entendent un bruit de camions peu commun. Un d'eux va jeter un coup d'œil, et voit venir des blindés et des hommes armés. Cela se passe très vite. La porte d'entrée en métal est défoncée par un blindé, les militaires sont partout, il y en a sur les toits, et ils encerclent l'hôpital, ils se précipitent dans les chambres des malades en criant : « Jetez vos armes ». Le prétexte de l'intervention, c'est la sequestration par les grévistes de deux membres de l'administration. A la tête des militaires, on aperçoit Fischer en personne en casque et en treillis, le directeur de l'hôpital psychiatrique s'improvise commandant des CRS.

Auparavant, une campagne insidieuse avait été menée par Mme Michaux-Chevy et la section locale du Parti socialiste tendant à faire croire à une entreprise de déstabilisation de la Guadeloupe, par l'intermédiaire de groupes paramilitaires qui empêcheraient les « braves gens » de travailler. Tout cela pour préparer l'opinion à une intervention militaire.

Voilà l'attitude des socialistes en Guadeloupe. En effet, M. Fischer est socialiste et syndicaliste : membre du bureau national des cadres hospitaliers, responsable du SNEETA-CGT (Education nationale). Son passé politique : adhérent au Parti socialiste unifié (PSU - 1970-1974), adhérent au Parti socialiste (1975 à ce jour), élu conseiller municipal de la commune de Neuilly-sur-Marne (1977), organisateur de campagnes électorales. PS 1973 : circonscription de Sarreguemines (Moselle). PS 1981 : troisième circonscription de la Basse-Terre pour Jean Nouvel, candidat aux législatives.

Un président de la République, socialiste, un ministre de la Santé, communiste, un directeur de l'hôpital psychiatrique, socialiste...

Et la force armée utilisée pour briser une grève dans un hôpital... Qui a soulevé cette énorme pierre ? Et sur les pieds de qui retombera-t-elle ? Certainement pas sur ceux des patriotes guadeloupéens.

Dès le vendredi soir, un meeting était organisé par les grévistes, le lendemain dans la ville de Basse-Terre, une manifestation était organisée avec prises de parole répétées afin d'informer la population.

Dans l'ensemble des hôpitaux de la Guadeloupe, on assiste depuis à un durcissement du mouvement.

conquiert pas d'un seul coup. Il se prend insidieusement, progressivement, un jour dans tel secteur, demain, dans tel domaine. Il s'organise, comme il peut, avec les moyens du bord. Il grandit. Il progresse.

Dès lors, à méditer sur ces occupations de terre, sur leur extension en Guadeloupe, on en vient à se demander si dans ce domaine, un véritable pouvoir de fait ne s'est pas installé. Certes, il ne siège pas dans les palais. Mais, à constater la discipline de ces opérations, la répartition collective ou par lots, le travail qui s'y fait, les résultats obtenus, on se rend parfaitement compte de la présence de ce pouvoir de fait, tranquille et serein.

Pouvoir populaire, pouvoir paysan, le Guadeloupéen occupe

la terre, comme d'autres le font au Brésil, en Amérique latine. Chez nous, là aussi, la mutation est fondamentale.

Tout paraît calme en Guadeloupe, disent les officiels. Après tout, c'est peut-être vrai. Nous ne pratiquons pas la politique politicienne. Nous ne participons pas à leurs assemblées. Mais, nous agissons effectivement ailleurs, sur le terrain, avec notre peuple. Progressivement, sereinement, nous occupons notre pays à travers cette occupation des terres. Nous avons la force et l'assurance de ceux qui ont raison.

Sans agressivité, nous progressons sur notre voie, sans rechercher l'affrontement inutile.

Mais, gare à ceux qui se mettront au travers de notre route...

URSS

Défense de la patrie ou expansion mondiale ?

Nous avons vu dans l'article précédent comment le gouvernement soviétique a fait le choix d'accroître considérablement sa puissance militaire pendant l'époque de la « coexistence pacifique » aux dépens de l'économie et du bien-être des Soviétiques. Particulièrement depuis le coup de Kaboul, une très grande partie de la population française met dans le même sac les USA et l'URSS, à savoir une superpuissance dont la puissance militaire et la politique extérieure commencent à inquiéter sérieusement. Pourtant cer-

tains accordent à l'URSS un préjugé favorable basé à la fois sur son passé prestigieux et son langage de paix et en faveur des peuples opprimés.

La plupart du temps, l'attitude de ceux qui soutiennent l'URSS ou lui accordent un préjugé favorable, vient de la difficulté de comprendre l'évolution, somme toute récente, des rapports internationaux, le rôle du Tiers Monde, le changement même de l'Union soviétique dans ses rapports avec les peuples et pays du monde. Ces mêmes personnes re-

fusent toutes « le socialisme à la Russe » pour la France, tant est plus claire pour eux la faillite intérieure du « socialisme soviétique » pour son manque de libertés élémentaires, sa pénurie alimentaire, sa police politique omniprésente et sa répression.

Si l'URSS présente actuellement une idée du socialisme repoussante, pourquoi n'en est-il pas de même pour sa politique extérieure ?

Estelle DELMAS

LA CONCEPTION SOVIÉTIQUE DE LA SITUATION INTERNATIONALE

Fin 1980, un an après l'invasion de l'Afghanistan, A. Gromyko, à l'ONU, déclare : « La situation internationale, ces derniers temps, s'est aggravée. Ceci est dû au brusque tournant survenu dans la politique des USA et de certains pays de l'OTAN. » Il cite donc la décision de l'OTAN de fabriquer de nouvelles fusées, « la nouvelle stratégie nucléaire des USA » et la « non-ratification de SALT II ». Il attaque donc la politique américaine, « qui tente de priver les peuples du droit de disposer de leurs propres maisons, de leurs propres biens ». Il cite Cuba, l'Iran, le Moyen-Orient, la Corée du Sud, l'Indochine et « l'aide précieuse apportée par Pékin qui a des aspirations de grande puissance ». En conclusion : « Les milieux influents de certains pays voudraient jeter au vent la capitale solide de la politique de détente accumulée surtout dans les années 70. »

Comme l'immense majorité des pays et peuples du monde, on ne peut que critiquer la politique américaine dont nous connaissons parfaitement les méthodes.

Mais ce discours est révélateur de la façon dont Gromyko voit la situation internationale. Outre le fait qu'il refuse de considérer l'occupation de l'Afghanistan comme une atteinte à la détente, qu'il prône si fort, pour lui « situation internationale » égale : « relations entre les USA et l'URSS ». C'est tout. Si ces relations sont bonnes : tout va bien. Si elles sont mauvaises, tout va mal... C'est-à-dire, si les USA prennent le dessus dans la rivalité, tout va mal ; si c'est l'URSS, tout va bien. Les peuples du monde sont considérés comme des marionnettes manipulées par les USA ou ses alliés ou, en contrepoint, ne manifestant leur indépendance qu'en signant des accords avec l'URSS.

L'idée de Gromyko, c'est le condominium des deux supergrands sur le reste du monde, c'est la rivalité des deux supergrands pour le contrôle du monde. Rien n'a donc changé depuis

Khrouchtchev. Cette conception est une simplification dénaturée de l'analyse internationale faite par Jdanov en 1947 pour le Mouvement communiste international, que l'on peut résumer en « analyse des deux camps » : le camp impérialiste dont le chef de file est l'impérialisme US à l'offensive contre l'indépendance des peuples du monde, et le camp socialiste dont le chef de file est l'URSS qui lutte pour la préservation de cette indépendance et pour la libération des peuples du monde entier. Cette analyse qui reflétait la situation mondiale dans les années 40 et 50, à l'époque du monopole nu-

cléaire, militaire, économique, technique et culturel des USA à l'offensive dans le monde entier, s'avère remise en cause dès 1955-60 par les contradictions d'intérêt au sein du camp impérialiste lui-même, et par la création du Non-alignement contre ces blocs rigides et étouffants où Américains et Soviétiques considéraient que tout pays qui n'est pas avec eux est contre eux.

Depuis le Non-alignement est devenu plus organisé et constructif, l'URSS ne l'a supporté que s'il attaquait les USA ; mais elle récuse totalement les notions de « Tiers Monde », de « division entre les riches et les pauvres » et de « Nord et Sud » dans lesquelles les Non-alignés mettent « les pays socialistes » dans le même sac que les autres, en ce qui concerne le pillage des

richesses du Tiers Monde, la détérioration des termes des échanges, les crédits liés et l'aide intéressée.

Mais si « le socialisme mondial est le plus sûr allié des Non-alignés » selon un article de *La Pravda*, il est clair pour l'URSS que l'alliance est à sens unique : si ce n'est renforcer le camp de l'URSS, du moins renforcer le point de vue de l'URSS : « Si pressantes que soient les tâches qu'ont à affronter les pays non-alignés en matière de relations économiques, les questions de politique extérieure demeurent prioritaires, celles de consolider la détente. » écrit ce même article. Le Non-alignement et les autres pays du Tiers Monde n'intéressent donc l'URSS que parce qu'ils peuvent servir de pression dans sa rivalité avec les USA, pour le renforcement de la position de l'URSS

dans son affrontement avec les USA. Ce ne sont donc pas les intérêts de la liberté, de l'indépendance et du développement des peuples et des pays que défend l'URSS, mais bien ses intérêts égoïstes.

Si l'analyse détournée des « deux camps » en « deux blocs » est simple et facile pour l'esprit (qui n'est pas socialiste est automatiquement un « suppôt du capitalisme » ; qui s'intitule socialiste est un « bon » mais s'il renâcle à « l'aide soviétique », il est aussitôt traité de « réactionnaire ». Le régi-

me afghan a parcouru ce chemin en l'espace de deux ans, avant que l'invasion le rende « bon » à nouveau. Cette analyse donc aboutit à perdre totalement le fil des principes, celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures, celui du droit à l'auto-détermination des peuples et la confiance en ceux-ci pour qu'ils se dotent de régimes qui les satisfassent. Et là ce ne sont plus les étiquettes qui comptent, mais les faits.

A la vue de ces chiffres (voir tableau), la question qui se pose est :

POURQUOI L'URSS A-T-ELLE BESOIN D'AUTANT DE PUISSANCE MILITAIRE ?

L'URSS ne nie pas son énorme potentiel militaire, elle récuse par contre les données occidentales sur sa répartition, notamment dans les pays de l'Est. Par contre elle donne plusieurs sortes d'arguments au maintien et à l'extension de son potentiel militaire.

Les arguments de l'histoire :

— l'URSS pacifique a toujours été attaquée par les puissances occidentales, cela a été le cas en 1919-1922 lorsque les armées alliées contre l'Allemagne réarmèrent une partie des forces de celle-ci pour soutenir les armées tsaristes ou contre-révolutionnaires contre le nouveau pouvoir soviétique.

— en 1941, l'URSS est à nouveau envahie par l'Allemagne nazie et l'armée soviétique contribua puissamment, comme on le sait, à la défaite du fascisme au côté des alliés.

— à partir de 1947, les USA encerclent l'URSS et les pays socialistes dans le but avoué de « contenir le communisme avant de le détruire », ce qui obligea l'URSS à se doter de moyens de défense appropriés dont l'arme nucléaire.

— alors que la « coexistence pacifique » amena la « détente » entre les deux blocs, les possibilités d'agression de la part de l'Europe et des USA se restreignirent de plus en plus... Or, c'est durant cette période que le gouvernement soviétique développa considérablement son armement nucléaire, sa marine, ses forces terrestres, non dans

le but de défendre la patrie mais dans le but de se trouver à égalité avec les USA, et de pouvoir répondre aux « obligations internationalistes » : assistance militaire aux pays menacés par l'impérialisme, création du Pacte de Varsovie (1955), traités d'amitié, ventes d'armes, interventions militaires dans les pays de l'Est (Budapest 1956, Prague 1968).

Les arguments géo-stratégiques :

« L'URSS est la seule puissance située sur deux continents, l'Europe et l'Asie. Pour garantir sa sécurité, elle doit tenir compte de la situation politique, militaire et stratégique existant tant sur le continent européen que sur le continent asiatique et dans les régions qui lui sont attenantes. Il n'existe pas dans le monde d'autre Etat qui dispose de régions potentiellement menacées aussi vastes et aussi diverses » déclare en 1979 l'ambassadeur de l'URSS à Paris. Il cite donc les longues frontières, « 5 000 km avec les pays capitalistes » (les pays de l'Est sont donc inclus dans l'URSS !), « 6 000 km avec la Chine ».

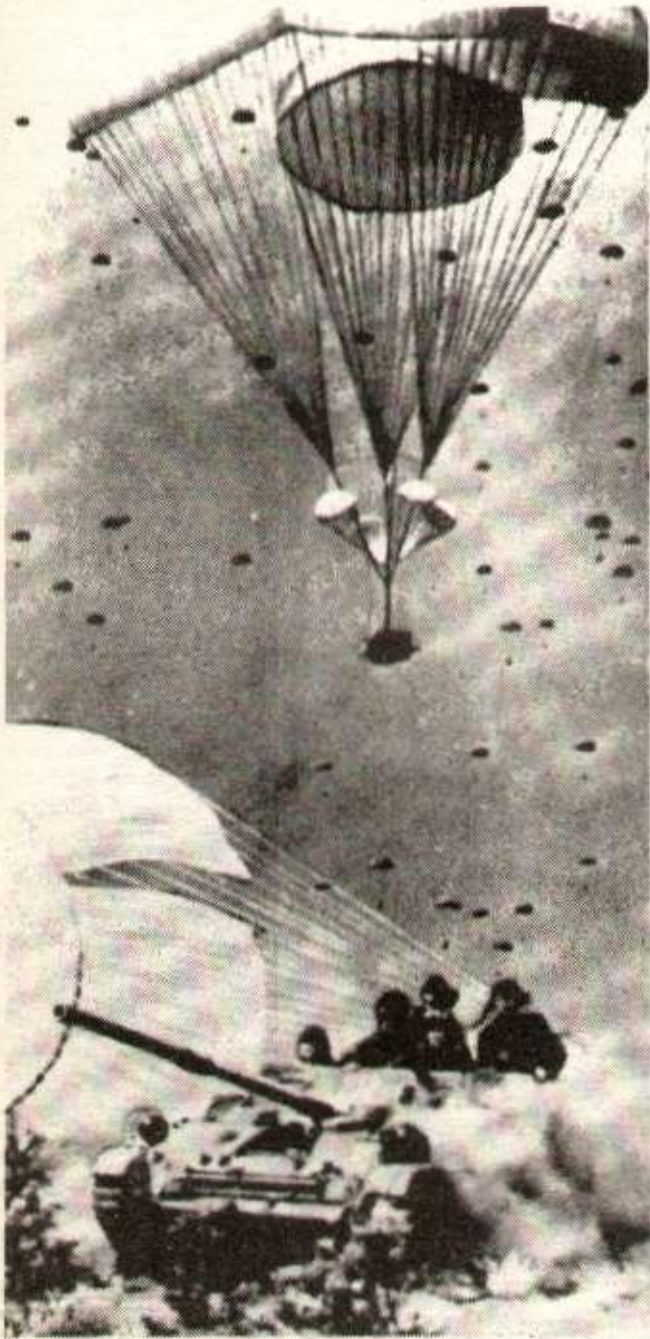
Cet argument des deux fronts a été soulevé par l'URSS lors des négociations SALT et a servi à la justification du déséquilibre des forces conventionnelles en sa faveur, les USA ont accepté.

L'URSS serait donc menacée de deux côtés à la fois : l'Europe et la Chine,

RÉPARTITIONS DES FORCES MILITAIRES SOVIÉTIQUES

FORCES	EFFECTIFS	RÉPARTITION
Nucléaires offensives défensives	375 000 h. 550 000 h.	75% dans la Russie d'Europe idem
Armée de terre 46 divisions de chars 116 infanterie motorisée 8 divisions aéroportées	1 825 000 h. 50 000 chars 55 000 blindés 50 000 canons	Europe de l'Est : 33 divisions en RDA, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, dont 17 de chars (12 000). Russie d'Europe : 67 divisions dont 24 de chars (17 000). Centre de l'URSS : 6 divisions (dont une de chars) Sud de l'URSS (Caucase) : 24 divisions dont une de chars Frontière chinoise : 44 divisions dont 3 en Mongolie
Marine :	433 000 h. 245 sous-marins 1584 navires de tous tonnages	Flotte du Nord : 1205 sous-marins plus 55 grands bâtiments. Baltique : 30 sous-marins plus 50 grands bâtiments. Mer Noire : 25 sous-marins plus 75 grands bâtiments Flotte du Pacifique : 70 sous-marins plus 65 grands bâtiments.
Aviation : 16 armées de l'air	455 000 h. 4650 avions de combat	4 armées de l'air en Russie d'Europe (soit 1700 avions de combat)

Comme ce tableau le montre la répartition des forces soviétiques est très inégale :
— 100 divisions de l'armée de terre sur 170 en Europe de l'Est et Russie d'Europe.
— 174 sous-marins sur 245 en Mer du Nord, Baltique, Mer Noire.
— 1700 avions sur 4650 en Russie d'Europe.
Au total, il y a donc les 3/4 des effectifs en hommes en Europe de l'Est et Russie d'Europe (le quart restant se trouve en Asie) et les 3/5 des chars.



Côté Europe : « La présence au Centre Europe de puissantes forces militaires de l'OTAN oblige la communauté socialiste à y maintenir une puissance militaire correspondante » dit toujours l'ambassadeur. « La disposition des forces des USA et de l'OTAN crée un effet de profond enveloppement stratégique grâce avant tout au système de base avancée des USA... C'est une situation peu avantageuse pour l'URSS. » Autrement dit, l'URSS considère que la frontière entre elle et les USA passe par la frontière entre la RDA et la RFA. De même que les pays de l'Est font partie de l'URSS, l'Europe de l'Ouest fait partie des USA ! Comme les USA et l'URSS se menacent dans leur rivalité, et que cela a eu comme conséquence la course aux armements et l'équilibre de la « destruction mutuelle assurée », l'Europe de l'Ouest menace donc l'URSS ! L'idée est absurde, depuis un certain nombre d'années, les pays européens essaient de se détacher de l'emprise américaine et de renforcer leur

indépendance vis-à-vis des deux superpuissances. Malgré les preuves évidentes des divergences d'intérêts entre les pays d'Europe de l'Ouest et les USA, l'URSS maintient la fiction du bloc atlantique, bien commode pour justifier l'accroissement de son armement.

Côté chinois, le vocabulaire est plus précis : la Chine est accusée carrément, au moins « d'activer la guerre froide en Asie » et au plus de « prêcher cyniquement et obstinément l'inévitabilité d'une nouvelle guerre mondiale contre l'URSS ». (Gromyko). Il est clair que le gouvernement soviétique ne croit pas un mot de la « menace chinoise » puisque nous l'avons vu, il n'y a qu'un quart de ses forces militaires en Asie et sur la frontière chinoise.

Alors pourquoi parler de menaces quand on n'est pas menacé ? L'histoire nous apprend que les grandes puissances qui n'arrêtent pas de dire qu'elles sont obligées de s'armer parce qu'elles sont menacées, sont justement celles qui mijotent quelque chose.

REMARQUES :

— l'URSS n'est pas la première puissance en effectifs militaires déclarés mais elle l'est pour le poids des dépenses militaires. Il faut tout de même ajouter au chiffre de 3,6 millions d'hommes, 750 000 civils en uniformes qui travaillent dans l'Intendance, les réparations, etc., et 450 000 hommes dans les forces paramilitaires dont 200 000 gardes frontières équipés de chars, avions, navires et 250 000 hommes des troupes de sécurité intérieure (équivalentes à notre gendarmerie) équipés d'armes légères, soit un total réel de 4 millions de personnes entraînées.

— les réserves mobilisables sont considérables : 25 millions d'hommes dont 6,8 millions ont effectué leur service militaire au cours des cinq dernières années.

— le service militaire est obligatoire, il est de deux ans et de trois ans pour la marine. Les réservistes effectuent très régulièrement leurs périodes tous les deux ans.

« Démantèlement des SS20, non-déploiement des Pershing II ». Cette proposition du PCML est la première de quatre mesures que nous préconisons pour un désarmement véritable en Europe. Exprimée sous la formule, « Ni Pershing ni SS20 », elle a été largement reprise par les manifestants du Rassemblement national pour la paix (25 octobre 1981) et reprise par *L'Humanité* le lendemain de la manifestation.

La semaine dernière, Reagan annonçait une proposition de négociations avec l'URSS sur la base : démantèlement des SS20, 4 et 5, contre la renonciation de l'OTAN à la mise en place des Pershing II et de missiles de croisière, dans les cinq pays d'Europe concernés (RFA, Pays-Bas, Belgique, Italie, Danemark).

« L'OPTION ZÉRO » DU PRÉSIDENT REAGAN

Cette proposition se base sur la constatation du déséquilibre des forces nucléaires en Europe au profit de l'URSS. Ce déséquilibre est dû à la mise en place des 250 SS20 dont 180 tournés vers l'Europe, ce qui ajoutait 540 têtes de plus à l'arsenal soviétique en Europe (voir HR N° 1264) qui dépassait déjà de 1 200 têtes les forces de l'OTAN. La mise en place des Pershing et des missiles de croisière était destinée à combler cette avance soviétique. Pour Reagan, il s'agit donc de revenir à l'équilibre antérieur, celui de 1977 (date de la mise en place des premiers SS20) et non de négocier pour supprimer toute arme nucléaire d'Europe.

Cette proposition a été bien accueillie par divers gouvernements européens qui ont manifesté depuis 1979 leur vive inquiétude de l'accroissement de la poudrière européenne. Elle permet à Reagan de remonter son prestige « d'ami de la paix » qui était bien discrédité par la décision de la fabrication de la bombe à neutrons et ses déclarations sur « la guerre nucléaire limitée » en Europe qui avaient suscité le tollé général à cause de la désinvolture avec laquelle les USA traitent leurs alliés et les peuples européens, pour régler leurs comptes avec l'URSS. Que la proposition de Reagan soit plus destinée à ses alliés qu'à l'URSS cela ne fait pas de doute, mais cela répond aux soucis des gouvernements européens de trouver un moyen pour tester la bonne volonté des Soviétiques. Or précisément, la très rapide prise de position du gouvernement soviétique montre que cette « bonne volonté » n'existe pas.

ÉQUILIBRE OU DÉSÉQUILIBRE : UN DIALOGUE DE SOURDS

La mauvaise volonté soviétique repose sur un dialogue de sourds : pour Moscou il y a un équilibre nucléaire

DESARMEMENT

DEMANTELEMENT DES SS20 ET NON DEPLOIEMENT DES PERSHING II

Pour notre part, cela signifie clairement qu'il ne saurait y avoir de mesures unilatérales de désarmement, mais simultanées, de façon à ne laisser aucune chance à l'une ou à l'autre des superpuissances de menacer l'Europe. C'est dans cette perspective qu'il faut juger des positions américaines et soviétiques.

E.D.

Que fait donc Y. Moreau de l'équilibre stratégique codifié par SALT II signé par l'URSS, qui a refusé de discuter des armes eurostratégiques, car dans ce cas il aurait fallu y inclure les SS20 déjà en place en 1979 ?

Une semaine avant, Brejnev dans une interview à *Der Spiegel*, disait qu'il serait prêt à « réduire le nombre total des missiles soviétiques si les USA adoptant une position clairvoyante annulaient le plan de déploiement par l'OTAN de missiles nucléaires de type nouveau ». Dans la réponse faite à la proposition de Reagan, l'URSS place la barre plus haut : il ne s'agit plus seulement de la renonciation aux Pershing, mais à tous les systèmes US avancés en Europe (dans lesquels nous l'avons vu, l'URSS inclut la force de frappe française). « Les centaines de bombardiers dont ils disposent sur le continent européen ou ses abords pour frapper les centres vitaux de l'Union soviétique ».

La traduction, par Yves Moreau du mot d'ordre « Ni Pershing ni SS20 » est la suivante : renoncer aux Pershing II et aux Cruises missiles et aux bombardiers et sous-marins capables de frapper l'URSS, ce qui montrera la bonne volonté des USA, ensuite l'URSS pourra arrêter et même démanteler les SS20. Cela se tient, si l'URSS est menacée. Mais est-ce bien l'URSS qui est menacée ?

Les pays européens menacent-ils l'URSS ? L'idée est tellement absurde, qu'il n'y a plus un seul belliciste « anticommuniste » pour proposer d'en découdre avec l'URSS depuis que l'URSS est devenue la première puissance militaire mondiale ; chez les militaires, la puissance inspire le « respect » ! Pour les pays et les peuples européens, qu'il y ait équilibre ou pas, il ne concerne que les USA et l'URSS mais pas du tout l'Europe qui a vu, elle, sa

sécurité de plus en plus affaiblie au fur et à mesure que s'accroissent les armes dont le contrôle et l'utilisation lui échappent complètement, que ce soit en Europe de l'Ouest ou de l'Est.

Le seul critère efficace pour juger de la situation en Europe, ce n'est pas un « équilibre des forces » entre USA et URSS constamment remis en cause par la logique des deux superpuissances pour qui équilibre veut dire avant tout « acquérir la supériorité sur l'autre », mais bien l'Europe est-elle en sécurité ? Qui menace l'Europe ?

Si USA et URSS menacent pareillement l'indépendance européenne, des deux, actuellement, l'une est plus menaçante que l'autre. Aussi, aux amis qui estiment que l'URSS est dans son droit, nous posons les questions suivantes :

— le potentiel militaire de l'URSS correspond-il seulement à des besoins nécessaires de défense ?

— pour défendre la patrie, l'URSS a-t-elle besoin de bases et de contingents militaires dans des pays étrangers ? (sur 962 000 soldats du Pacte de Varsovie, 480 000 sont soviétiques et stationnent dans ces pays).

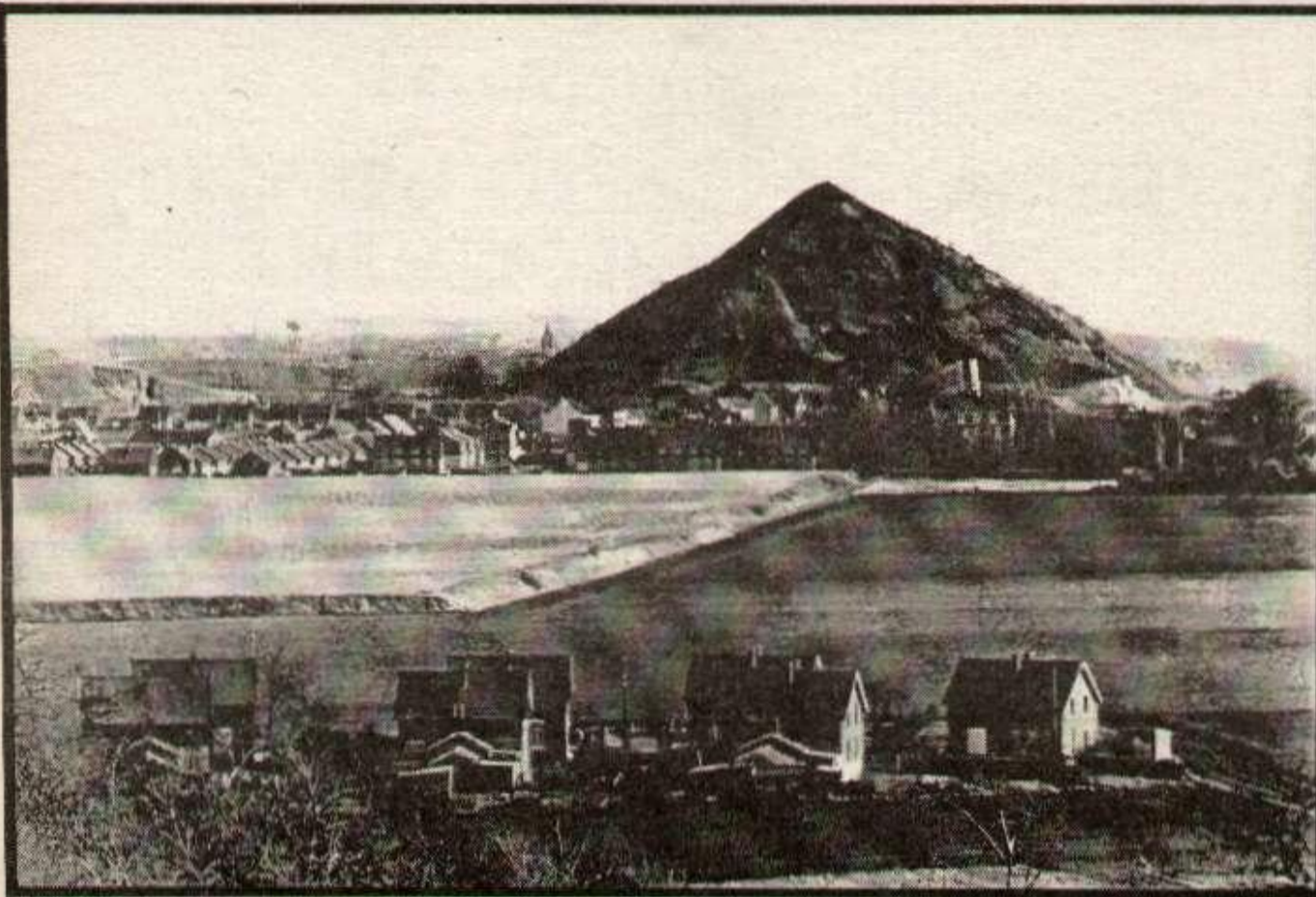
— pourquoi l'URSS consacrerait-elle 14% de son PNB à l'armement au détriment de l'économie ?

— si la stratégie militaire soviétique est défensive, pourquoi des divisions parachutistes, des manœuvres de débarquement et la fabrication d'armes chimiques nouvelles prohibées par les conventions internationales signées par l'URSS ?

Bien sûr, on peut toujours dire « que par souci de défense, il ne faut se priver d'aucun moyen », mais dans ce cas-là, faut-il admettre que les pays de l'Europe de l'Est ne sont pas indépendants et que la frontière de l'URSS se soit singulièrement étendue à l'Erythrée, l'Afghanistan et au Vietnam ?

l'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET.
Directeur politique : Pierre BURNAND.
Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claire Masson, Nathalie Villotiers.
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau.
Administration : Max Durand.
Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi.
Commission paritaire : N° 57952 — dépôt légal : 4ème trimestre 1981.



Remarquable hommage aux hommes et à leur travail que celui rendu aux mineurs dans la série télévisée «Mémoires de la Mine», réalisée par Jacques Renaut et programmée les mercredis sur TF1 à 21h30 jusqu'au 9 décembre.

La première émission nous a présenté le travail des hommes de la mine, car comme le fait fort justement remarquer un mineur à qui l'on projette un film documentaire sur la technologie de l'extraction du charbon, «On ne parle jamais de l'homme qui fait marcher la machine... la machine, elle marche toute seule. Que ce soit un rabot, un bélier, un soutènement, il faut que l'homme soit là». Et en même temps que la caméra, le téléspectateur descend à plusieurs centaines de mètres sous terre, à la vitesse de 18 mètres/secondes, avec trois équipes sur des postes de travail différents.

Les images restituent chaque geste, chaque expression mieux que les mots ne peuvent le faire. Et au fil des images, l'on comprend mieux cette profonde fierté et la solidarité, si souvent mise à l'épreuve, qui lie les mineurs. L'organisation du travail repose étroitement sur chacun au sein de l'équipe et le salaire de chacun est lié au travail de tous; la permanence du danger soude les hommes et la silicose tourmentera leur retraite pourtant durement gagnée.

Les deux parties suivantes — projetées le 25 novembre et le 2 décembre — portent en sous-titre «Mémoires». Photos et films d'époque soulignent les témoignages des mineurs retraités qui font resurgir de leur mémoire, leur histoire et celle de la mine depuis les années 1920-1930, souvenirs souvent chargés d'une grande émotion. Des mineurs polonais, comme Jean Wroblewsky, revivent leur exil et la difficile installation en France, les sombres périodes et les expulsions des années 1934-35. «Ça a été dramatique. Le mineur polonais ne savait pas par avance qu'il allait être expulsé. Il y avait le billet d'expulsion qui l'attendait à la remonte»... Ensuite, c'est le Front

Le mot mineur...

à propos de «mémoire de la mine» (TF1)

populaire et l'espoir, puis ce sont les années de guerre et pour beaucoup d'entre eux, la résistance.

Certains moments sont particulièrement émouvants, en particulier les interventions de Jean-Baptiste Ogoche, aussi bien lorsqu'il raconte sa première descente à 14 ans, en 1919, et évoque les conditions de travail d'alors : «J'avais affaire à un porion nommé Pellard. Il gueulait comme un veau, ce salopard-là. On attrapait des coups de pied au cul ou des claques dans la gueule quand on n'allait pas assez vite. On poussait des berlines bourrées sur 200, 300 mètres, dans le noir»... De même lorsqu'il retrace la lutte contre les nazis aux côtés de Charles Debarge.

Comme d'une machine à remonter le temps, les grandes grèves de 1947 revivent par les paroles de Tadeh Chudzinski.

Et aujourd'hui? Beaucoup de puits ont été fermés, les Marocains ont remplacé les Polonais. «Il y a un monsieur français qui est venu au Maroc. Il a passé un contrat avec le gouvernement du Maroc. Six cents bonshommes, ils ont passé la visite. Après on est venu à la France. On sait pas ce que ça veut dire, la fosse.»

Le travail, les hommes, les femmes, la vie quotidienne... des images, des propos sobres et forts, un témoignage vivant et concret d'histoire populaire. Pendant quatre heures au moins, nous vivons intensément proches de ces hommes et de ces femmes du Nord.

Robert VALLOT

* Emprunté au titre du livre d'André Stil, «Le mot "mineur", camarade».

L'INA qui produit cette émission vient de coéditer avec le «Sycamore» un très beau livre de photos prises pendant le tournage et reprenant des extraits d'interviews.

«Mémoires de la Mine» : 25 novembre, 2 et 9 décembre — TF1 21h30.

